ISSN 0024-7650

Le journal d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2385 - 18 avril 2014 - **Prix: 1 €** - DOM: 1,50 €

Valls, l'allié du patronat, ennemi des travailleurs

Élections européennes

Les listes Lutte Ouvrière

p. 4

50 milliards d'économies

Aux dépens de la population

p. 6

Ukraine

La décomposition du pouvoir

p. 8

M 06189 - 2385 - F: 1,00 €

SOMMAIRE

Élections

p.4 ■ Lutte Ouvrière dans les européennes

Leur société

p.5 ■ Manifestation du 12 avril
■ La démagogie de Marine Le Pen
■ Nominations à l'Élysée

p.6 ■ Les 50 milliards d'économies du gouvernement
■ Baisse des cotisations salariales, un faux cadeau
■ Code du travail, suppression des droits des travailleurs

p.7 ■ Le Smic dans le collimateur
■ Construction
■ Faire les poches des familles
■ Vache folle

p.11 ■ Valls et les expulsions
■ La chasse aux Roms
■ Grève au Lycée Jean-Renoir

p.16 ■ Réchauffement climatique

Dans le monde

p.8 - 9 ■ Ukraine
■ Brésil
■ Israël-Palestine
■ Droit des femmes irakiennes

Il y a 20 ans

p.10 ■ Le Génocide au Rwanda

Dans les entreprises

p.12 ■ SNCF Orléans-Les Aubrais
■ Astrium (Airbus group)
■ Communauté d'agglomération d'Evry
■ SEA Vernon
■ Seita Carquefou

p.13 ■ Calberson Gennevilliers
■ Sénerval Strasbourg
■ Continental Clairoix

p.14 ■ PSA
■ Dispéo-Hem

p.15 ■ Renault Flins
■ Aluminium Dunkerque
■ Araymond

La fête

p.16

fil rouge

Le nouveau chouchou des patrons... peut mieux faire !

N'en jetez plus ! Les compliments adressés par les patrons à Valls ne tarissent pas. « *Je lui donne une note très supérieure à celle de son prédécesseur Jean-Marc Ayrault* », a lancé un des patrons reçus vendredi 11 avril par le Premier ministre. Et Gattaz, le président du Medef, de renchérir : « *Il y a une écoute, un partage d'informations et un bon état d'esprit.* »

Mais, au-delà de ces éloges, le patronat, qui ne perd pas le nord, en demande encore plus. C'est bien, mais c'est encore trop lent, a déclaré Gattaz : « *Avec six entreprises qui disparaissent toutes les heures, les baisses d'impôts sur les entreprises en 2016, c'est beaucoup trop tard !* » Eh oui, Valls ne trouvera grâce aux yeux du patronat qu'en s'aplatissant toujours davantage devant ce dernier, ce qu'il est prêt à faire, sans la moindre gêne.

Ce serait plus clair

Le gouvernement dit vouloir simplifier les feuilles de paie.

Si on a souvent bien du mal à s'y retrouver dans toutes les rubriques qui y figurent, une chose saute aux yeux : la maigreur du salaire.

Alors, quitte à rendre les choses plus claires, en face du salaire, il faudrait indiquer combien le patron et les actionnaires empochent sur le dos du salarié. Chiche !

Tempête dans un bénitier

Des parents d'élèves du lycée privé catholique Gerson, dans le 16e arrondissement de Paris, ont été choqués par les propos d'un intervenant extérieur à l'établissement. Devant des jeunes de classe terminale, les femmes ayant recours à la pilule du lendemain ont été traitées de « *semi-meurtrières* » et celles contraintes à l'avortement accusées « *d'homicide volontaire* ».

Mais, après tout, ce sont les propos habituels de la hiérarchie catholique. Le pape a encore répété récemment que « *l'avortement est un crime abominable* ». Les parents qui confient leur progéniture à des grenouilles de bénitier ne devraient pas s'étonner qu'elles coassent.

Les autres, en revanche, auraient de quoi être choqués que de telles écoles, où on profère de telles insanités, soient « sous contrat », c'est-à-dire largement financées par l'argent public !

La reconversion facile d'un repris de justice

Depuis 2011, DSK, accusé de viol aux États-Unis et qui doit encore répondre d'une affaire de proxénétisme, a dû abandonner la politique… mais pas la finance.

Après avoir été licencié du FMI, DSK n'en a pas moins continué à conseiller des gouvernements et des entreprises, à titre privé cette fois. Maintenant, il vient de prendre la tête d'un fonds spéculatif, LSK, qui compte démarrer avec deux milliards de dollars. Ce serait une première depuis la crise de 2008. Pour attirer des capitaux, DSK compte sur son réseau de relations, que ses déboires avec la justice n'a pas fait disparaître, loin de là.

Il ne lui reste plus qu'à racheter des palaces et à organiser des soirées pour grands de ce monde. Là encore, son expérience et ses relations seront un atout.

Leur équilibre du monde

L'ONG Oxfam, qui s'est fait une spécialité de comparer les niveaux de richesse, vient d'indiquer que 67 personnes possèdent autant que les 3,5 milliards les plus pauvres de la planète. Elle s'était déjà fait remarquer en janvier dernier, à la veille du Forum de Davos, où elle parlait de 85 milliardaires au lieu de 67, et dans une autre publication le mois dernier, selon laquelle cinq Britanniques possédaient autant que les 12 millions les plus pauvres.

En tout cas, on voit à quel point la richesse se trouve concentrée dans quelques mains, et combien la pauvreté se répand, touchant une part de plus en plus importante de la population de la planète.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Dépôt légal mars 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18 €*	*35 €*	*15 €*
DOM-TOM avion	*25 €*	*50 €*	*21 €*
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30 €*	*60 €*	*20 €*
USA, Canada	*35 €*	*70 €*	*22 €*
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43 €*	*85 €*	*25 €*
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Valls, allié favori du patronat et ennemi juré des travailleurs

« Volontaire », « courageux », « efficace » : les médias ne tarissent pas d'éloges sur le nouveau Premier ministre. Sur la foi d'un sondage indiquant que 58 % des Français sont satisfaits de sa politique, ils brodent sur la popularité de Valls comparée à celle de Hollande. Que le sondage, réalisé quinze jours après sa nomination soit complètement bidon ne les gêne pas.

En revanche, c'est certain, Valls a la cote auprès du patronat. Reçus en fin de semaine à Matignon, les représentants du Medef, des PME et des artisans sont, paraît-il, tombés sous le charme. « *Je lui donne une note très supérieure à celle de son prédécesseur* », aurait lancé un participant.

Et pour cause ! Tous les cadeaux promis dans le pacte de responsabilité d'Ayrault seront au rendez-vous, avec en prime, un cadeau bonus : zéro charge sur le smic.

« Zéro charge » est la revendication du Medef et de la droite depuis fort longtemps. Depuis tout aussi longtemps, tous les Premiers ministres annoncent des baisses ou des exonérations de certaines cotisations. Eh bien, Valls fait plus vite et plus fort : sur le smic, il les supprime toutes ! C'est un cadeau de 2 000 euros par an et par salarié et un encouragement à payer les travailleurs au smic.

À ce cadeau bonus, s'ajoutent la diminution des cotisations familiales sur les salaires jusqu'à 3,5 fois le smic, la suppression d'une contribution payée par les entreprises d'un montant de 6 milliards, la baisse de l'impôt sur les sociétés et les 20 milliards du crédit d'impôt compétitivité emploi. Au total, le gouvernement offre 38 milliards au patronat.

Mais, nous dit-on, Valls a aussi pensé aux salariés les plus mal payés : le smic net augmentera au 1er janvier 2015.

C'est une escroquerie. Outre que le gain pour les smicards – 1,36 euro par jour – est dérisoire, il s'agit d'un tour de passe-passe, car l'augmentation du salaire net sera obtenue en baissant les cotisations salariales. Autrement dit, le salarié gagnera d'une main ce qu'il perdra de l'autre, car ce sera autant d'argent en moins qui financera les prestations maladie, chômage, famille ou logement.

Comment ces prestations seront-elles payées demain si l'argent des cotisations patronales et salariales ne rentre plus dans les caisses ? Le gouvernement ne le dit pas.

Mais il n'y a pas besoin d'être expert économique pour comprendre que, tôt ou tard, on nous dira que la Sécurité sociale n'a plus d'argent et qu'elle ne peut plus verser ce qu'elle payait auparavant.

C'est ce qui vient de se produire avec l'accord sur l'indemnisation chômage conclu entre le Medef, la CFDT, FO et la CFTC. Sous prétexte qu'il y a déficit de la caisse de chômage, les droits des chômeurs vont être rognés de 800 millions d'euros. Même les chômeurs âgés ne seront pas épargnés !

Demain, Valls nous fera le coup sur l'assurance-maladie, les prestations logement, famille, les aides au transport, les retraites – encore. Et ce d'autant plus qu'il s'est engagé à faire 50 milliards de baisses dans les dépenses publiques.

Sur la lancée d'Ayrault, Valls s'apprête à mettre en œuvre les mesures les plus rétrogrades, les plus régressives que l'on ait vues depuis bien longtemps.

Comme la droite, les socialistes justifieront leurs attaques contre la Sécurité sociale en expliquant qu'ils veulent la sauver. Ils demanderont des sacrifices pour la compétitivité, pour combler les déficits, en jurant qu'après cela ira mieux pour tout le monde.

On nous joue cette musique depuis des années, pour le résultat que l'on connaît : chômage, bas salaires, exploitation pour les classes populaires, profits et sinécures pour une minorité.

Les grandes familles capitalistes, pourtant responsables de la situation catastrophique dans laquelle nous sommes plongés, ont été confortées par la crise. Aujourd'hui, elles jouent à nouveau leurs fortunes au casino de la spéculation. Il y a peu, Bouygues mettait 15 milliards sur la table pour racheter SFR.

Alors, quand les politiciens expliquent qu'il faut faire des efforts, parce que le grand patronat ne peut plus payer les cotisations et qu'il est forcé de licencier, ils mentent et se rendent complices de la guerre sociale qui consiste à appauvrir la grande majorité pour enrichir une toute petite minorité.

Pour les Hollande et Valls comme pour les Sarkozy et Le Pen, les travailleurs ont le sort qu'ils méritent. Mais, tôt ou tard, les galériens de l'économie, les travailleurs, les ouvriers, les employés, les petites mains, sans qui rien ne pourrait tourner dans cette société, se lèveront, et ils revendiqueront leur dû.

• Suppression des conseils généraux

Vers des économies aux dépens de la population

Lors de son discours de politique générale, prononcé devant l'Assemblée nationale le 8 avril, Manuel Valls a annoncé sa volonté de supprimer les conseils généraux (dits aussi conseils départementaux) à l'horizon 2021. Leurs missions seraient dans ce cas transmises à d'autres collectivités territoriales, communautés de communes ou régions.

Cette proposition fait partie des mesures destinées à « *simplifier le millefeuille territorial* », prétendument sans dommage pour les services rendus à la population. La volonté de faire des économies est certaine, mais il est beaucoup moins certain que cela n'entraîne pas une dégradation des services publics.

Les missions des conseils généraux à la tête des départements sont essentielles pour la vie au quotidien de la population, en particulier des plus démunis. Depuis la loi de décentralisation de 1982, complétée par celle de 2004, les conseils généraux prennent en charge l'aide sociale : protection de l'enfance, soutien aux familles en difficulté financière, versement du RSA, de l'APA et de l'allocation handicapés, création et gestion des maisons de retraite publiques.

Ils ont aussi en charge la prévention sanitaire, la gestion matérielle des collèges, le recrutement et la gestion du personnel technique et de cantine de ces collèges, le transport scolaire, la gestion des routes départementales, la création et la gestion de bibliothèques et de musées. Ils peuvent aussi subventionner des associations et des entreprises.

Depuis 1982, l'État a donc transféré de plus en plus de compétences aux départements, sans toutefois verser les compensations financières correspondantes. Or, avec la crise économique, le montant des aides sociales à verser augmente régulièrement et constitue la part la plus importante des dépenses des conseils généraux. Pour continuer à verser les minima sociaux, ceux-ci ont dû s'endetter fortement. Les intérêts de la dette engraissent désormais les banquiers et pèsent toujours plus sur les finances des conseils généraux.

Le gouvernement ayant prévu de diminuer de 10 milliards le budget des collectivités territoriales, il y a fort à parier que la suppression des conseils généraux et le transfert de leurs compétences à d'autres collectivités territoriales sera l'occasion de faire à nouveau des économies importantes. Cela ne pourra que dégrader encore la situation des plus démunis.

Valérie FONTAINE

• Aux élections européennes du 25 mai

Des listes Lutte Ouvrière dans toutes les circonscriptions

Aux élections municipales, 204 listes Lutte Ouvrière ont représenté, là où elles étaient, les intérêts du camp des travailleurs. Aux élections européennes, c'est à l'échelle de tout le territoire que pourra se faire entendre une opposition ouvrière à la politique du gouvernement.

Suite à la débâcle électorale du Parti socialiste, Hollande a changé de Premier ministre et de gouvernement. Ce genre de remaniement fait et défait les carrières des ministres, mais ne change rien pour les travailleurs. Le gouvernement de Manuel Valls sera, comme celui de Jean-Marc Ayrault, au service du patronat. Face à cette politique antiouvrière, il faut que les travailleurs conscients de leurs intérêts collectifs d'exploités se manifestent.

Les élections européennes ne changeront que les députés du Parlement européen, qui est un parlement avec encore moins de pouvoir que les parlements nationaux. De toute façon, ce n'est que par des grèves, des luttes d'ampleur et explosives, que la classe ouvrière pourra imposer ses revendications. Mais ces élections peuvent et doivent être utilisées par les travailleurs conscients pour s'adresser à leur propre camp. Il faut montrer qu'il y a des exploités qui ne baissent pas les bras devant la propagande patronale, il faut montrer qu'il y en a qui ne se laissent pas avoir par le poison de l'extrême droite, et qui ne sont pas dupes de la démagogie des soi-disant opposants au gouvernement, qui ont en réalité contribué à le faire élire.

Comme il s'agit d'élections européennes, les uns vanteront l'Europe actuelle comme ils vantent l'économie capitaliste, alors que celle-ci enfonce toujours plus profondément les peuples dans la crise. Les autres enfourcheront le cheval du nationalisme, en promettant de protéger les travailleurs non pas contre les capitalistes mais contre les travailleurs des autres pays. Sur ces questions-là aussi, il est vital que le point de vue des exploités se fasse entendre.

Face à la concurrence entre exploités qui est dans l'essence même du capitalisme, il faut affirmer que la seule réponse possible est la solidarité ouvrière. Il faut montrer qu'il y a des travailleurs conscients, qui ne se laissent pas embarquer sur de faux débats sur l'euro ou le protectionnisme, et que le camp ouvrier n'a rien à gagner à se laisser entraîner derrière une politique ou une autre de la bourgeoisie, si ce n'est de se laisser diviser.

Aux élections municipales, l'écœurement face à la politique menée par Hollande a poussé un grand nombre d'électeurs de gauche vers l'abstention. Et, parce que le système électoral est bien ficelé, et que la défaite des uns entraîne obligatoirement la victoire des autres, qui sont tout autant des ennemis des travailleurs, cette abstention a profité à la droite et à l'extrême droite. Pour exprimer leur colère sans qu'elle puisse être récupérée, il n'y a pas d'autre moyen pour les travailleurs que de voter consciemment pour leur propre camp. Seul un tel vote ne sera pas annexé par les partis victorieux.

Les listes présentées par Lutte Ouvrière auront le même intitulé que celles présentées aux élections municipales : *« Lutte Ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »*. Et dans la 8e circonscription, d'outre-mer, Lutte Ouvrière se présentera avec l'organisation communiste révolutionnaire antillaise Combat Ouvrier. Ainsi les élections européennes seront l'occasion de continuer à faire entendre le camp des travailleurs.

Pierre ROYAN

Faire entendre le camp des travailleurs

• Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

TOURS

Mercredi 23 avril à 20 h 30
Centre de Vie du Sanitas
10, place Neuve
Tramway : arrêt Palais-des-Sports
avec **Marie Savre**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Centre aux élections européennes

LE MANS

Jeudi 24 avril à 20 h
Salle Henri Barbin
31, boulevard Jean-Jacques-Rousseau
avec **Valérie Hamon**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Ouest aux élections européennes

BORDEAUX

Vendredi 25 avril à 20 h
Athénée municipal – Place Saint-Christoly
avec **Sandra Torremocha**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Sud-Ouest aux élections européennes

DIJON

Mercredi 7 mai à 19 h
Palais des Congrès – Salle du Clos-Vougeot
avec **Claire Rocher**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Est aux élections européennes

STRASBOURG

Dimanche 11 mai à 16 h
Le Ciarus – 7, rue Finkmatt
avec **Claire Rocher**

LIMOGES

Mardi 13 mai à 20 h 30
Salle annexe Blanqui N°3
Derrière la mairie
avec **Marie Savre**

POITIERS

Jeudi 15 mai à 20 h 30
Maison des Trois-Quartiers
25, rue du Général-Sarrail
avec **Valérie Hamon**

LILLE

Mercredi 21 mai à 19 h
Salle du Gymnase – Place Sébastopol
avec **Éric Pecqueur**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Nord aux élections européennes

GRENOBLE

Jeudi 22 mai à 20 h 30
Salle Le Prisme à Seyssins
avec **Chantal Gomez**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Sud-Est aux élections européennes

LE HAVRE

Vendredi 23 mai à 19 h 30
Salle René Cassin – 130, rue Anatole-France
avec **Éric Pecqueur**

LO

Meeting à Paris

Vendredi 16 mai à 20 h 30

à la Mutualité – 24, rue Saint-Victor
avec **Nathalie Arthaud** et **Jean-Pierre Mercier** qui conduisent la liste Lutte Ouvrière en Île-de-France

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

BOURGES

Samedi 10 mai à partir de 14 h 30

Salle des fêtes de Vignoux-sous-les-Aix
à 18 h : allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière

MARSEILLE

Dimanche 18 mai à partir de 11 h 30
Parc de Valabre à Gardanne
à 14 h : Débat avec Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière
à 16 h : Allocution de Chantal Gomez, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Sud-Est aux élections européennes

• La manifestation du 12 avril

Déçus de Hollande et trompés par le Front de gauche

Samedi 12 avril une manifestation présentée comme une marche *« contre l'austérité, pour l'égalité et le partage des richesses »* par ses initiateurs, principalement le Parti communiste, le Parti de gauche et le NPA, a rassemblé à Paris des milliers de personnes venues de toute la France, et des manifestations ont aussi eu lieu dans d'autres villes.

De nombreux manifestants portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « *Quand on est de gauche, on taxe la finance* », « *Quand on est de gauche, on est du côté des salariés* », ou encore « *Quand on est de gauche, en Europe c'est l'humain d'abord* ».

Ceux qui ont eu l'illusion qu'Hollande mènerait une politique différente de Sarkozy ont le sentiment légitime d'avoir été floués. Dès son arrivée au pouvoir, Hollande a poursuivi la même politique antiouvrière que son prédécesseur à l'Élysée, justifié les milliards versés au patronat par des arguments sur la compétitivité ou la nécessité de « baisser le coût du travail ».

Mais les dirigeants du PCF et du Parti de gauche, comme Mélenchon, eux, connaissaient trop bien Hollande pour avoir eu la moindre illusion sur la politique qu'il mènerait une fois élu. Cela ne les a pourtant pas empêchés d'appeler à voter sans aucune réserve pour Hollande, contribuant eux aussi à susciter des attentes dont ils savaient très bien qu'elles seraient déçues.

L'Humanité, rendant compte de la manifestation, écrit : « *Les forces de gauche sont dans la rue pour récuser le tournant social-démocrate du chef de l'État, symbolisé par son pacte de responsabilité, et lui signifier que la nomination de Manuel Valls est un mauvais signal !* » Comme si Hollande avait attendu la nomination de Valls et le pacte de responsabilité pour démontrer qu'il était un fidèle serviteur de la bourgeoisie ! Pour les dirigeants du PCF comme pour Mélenchon, c'est une façon de s'exonérer de leurs responsabilités dans la tromperie dont les travailleurs ont été victimes.

La manifestation du 12 avril s'intégrait évidemment dans la campagne du Front de gauche pour les élections européennes de mai prochain. Elle est venue à point nommé sceller la réconciliation du PCF et de Mélenchon après les dernières élections municipales. En effet, cherchant à entretenir son image critique du gouvernement, Mélenchon s'était déclaré en faveur de listes concurrentes au PS d'une façon systématique, tandis que le PCF, d'abord préoccupé de sauver ses élus et ses mairies, a souvent privilégié des listes d'union avec les socialistes.

Les élections municipales passées, ils peuvent se retrouver à battre le pavé ensemble pour se démarquer de la politique du PS. Pour la grande majorité des participants à la manifestation du 12 avril, la déception, voire le désarroi, au vu de la politique du gouvernement Hollande, sont sans aucun doute profonds et sincères. Mais ce n'est certainement pas à la politique des dirigeants du PCF et du PG, qui les ont consciemment fourvoyés, qu'ils peuvent se fier pour ouvrir d'autres perspectives.

Marc RÉMY

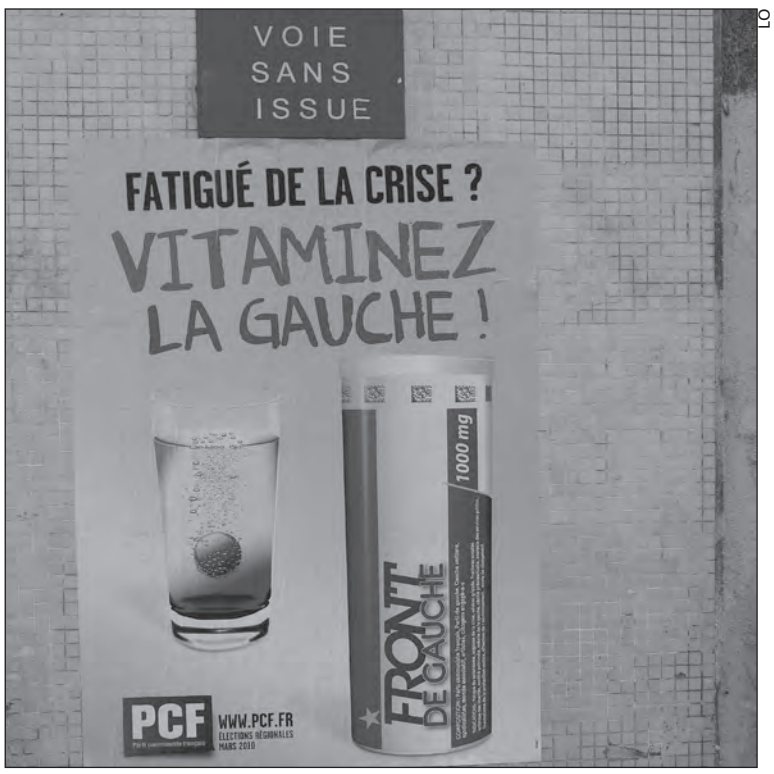

LO

• Marine Le Pen

La démagogie à l'œuvre

Lors de l'émission télévisée Des paroles et des actes du 10 avril sur France 2, Marine Le Pen a déclaré tout de go : *« Le programme du Front national est le même depuis vingt-cinq ans. »* Elle a pu se payer le culot d'un aussi grossier mensonge, sans qu'aucun journaliste ne le relève. Or, c'est patent, les dirigeants du FN ont changé opportunément de programme… il y a moins de trois ans, en 2012, juste avant l'élection présidentielle !

Comme tous les politiciens, comme tous les démagogues, Marine Le Pen adapte ses discours à ce qui peut plaire. En 2012, elle avait gommé de son programme les prises de position trop outrancièrement antiouvrières afin de racoler des suffrages dans l'électorat populaire. Certes, on retrouve dans la version « adaptée » de ce programme des fondamentaux de l'extrême droite, la promesse par exemple d'augmenter considérablement le budget de l'armée au nom de l'indépendance nationale. Dassault, comme les galonnés, auraient toujours de beaux jours devant eux si, par malheur, le FN arrivait aux commandes.

Mais certaines propositions sont passées à la trappe depuis cette époque. Ainsi, le FN se présente aujourd'hui comme le défenseur des services publics. C'est pourtant ce parti qui, en 2004, préconisait de remettre à la libre entreprise « *les télécommunications, les transports, les loisirs, l'industrie – à l'exception de l'énergie –, les activités financières.* »

Marine Le Pen dénonce aujourd'hui la réforme des retraites, en particulier à l'égard des femmes. Elle « oublie » qu'en 2003, au moment de la grève contre la réforme des retraites de Fillon, son père, qui était alors à la tête du FN, déclarait : « *Au lieu de décider de la retraite à 60 ans, il fallait progressivement la reporter à 70 ans pour ceux qui le désirent* », ligne que le FN a conservée jusqu'en 2012. Elle-même renchérissait, dans un communiqué intitulé « *Courage Fillon* », demandant au ministre de ne pas céder comme Juppé l'avait fait face aux grévistes en 1995 !

Le FN ne met plus en avant la suppression de l'impôt sur la fortune et la modification de l'impôt sur le revenu. Il ne faut pourtant pas gratter bien profond pour que cette millionnaire, qui se pose en défenseur des petites gens, s'affiche au service des intérêts des actionnaires, en justifiant par exemple les milliards que le gouvernement actuel, dans le sillage de son prédécesseur, a accordés à la famille Peugeot, au nom de la défense de « notre » industrie. Pour elle, les responsables du chômage sont les immigrés, les syndicalistes, les travailleurs qui se défendent contre les agissements et les attaques de leur patron, mais pas les patrons qui licencient, qu'elle n'attaque jamais, les justifiant au nom des nécessités économiques.

Marine Le Pen est donc fort capable de dire un jour une chose, le lendemain son contraire. Mais il y a une ligne dont elle ne déviera pas : elle maintiendra ses positions profondément antiouvrières.

Marine Le Pen prétend, la main sur le cœur, qu'elle aime les ouvriers. Mais tous les patrons disent aimer les ouvriers, à condition qu'ils se laissent exploiter docilement et, comme ils préfèrent leurs profits, ils n'hésitent pas à les jeter à la rue sans le moindre état d'âme. L'amour de Marine Le Pen pour les travailleurs est de cette eau-là.

Aline URBAIN

• Jouyet à l'Élysée

Ami du président, mais surtout ami des patrons

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Jean-Pierre Jouyet, a été nommé le 9 avril secrétaire général de l'Élysée en remplacement de Pierre-René Lemas. Hollande a justifié ce choix en disant qu'il était nécessaire qu'il y ait « *une cohérence absolue, une équipe quasiment fusionnelle, une véritable unité de commandement* ».

Il est vrai que Jean-Pierre Jouyet est de longue date un intime de François Hollande. Ils sortent en effet de la même promotion à l'ENA.

Mais Jouyet est aussi connu pour sa proximité avec le grand patronat. Ainsi, selon une déclaration faite au journal *Le Monde* par Hollande, il a été choisi pour son excellente connaissance de l'administration, du monde de l'entreprise et de la scène politique. Selon lui, « *Jean-Pierre Jouyet connaît tout le monde et est respecté de tout* le monde, *y compris dans l'opposition* ».

Jouyet a en effet participé au gouvernement de Fillon, entre 2007 et 2008, en tant que secrétaire d'État chargé des Affaires européennes auprès de Bernard Kouchner, avant d'être nommé, par Sarkozy, pour présider l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il est connu pour être proche de grands patrons, comme Christophe de Margerie patron de Total, qui est par ailleurs le cousin de sa femme, Brigitte Taittinger, héritière des champagnes du même nom, d'Henri de Castries, le patron d'Axa, ou encore de Frédéric Oudéa, l'actuel président de la Société générale. Jouyet est, comme on dit, un grand commis de l'État ou, pour dire les choses autrement, un homme qui se situe entièrement dans le camp du grand patronat.

David MARCIL

• Les 50 milliards d'économies de Hollande-Valls

Un programme d'appauvrissement de la population

Mardi 15 avril, le nouveau Premier ministre, Valls, a transmis au Haut Conseil des finances publiques le détail de son plan de 50 milliards d'économies à réaliser en trois ans sur les dépenses de l'État.

Le Haut Conseil des finances publiques, rattaché à la Cour des comptes, a été mis en place par Hollande le 23 mars dernier. Il est censé témoigner de la volonté du gouvernement de respecter ses engagements de réduction du déficit, autrement dit, ne pas déroger à sa politique d'austérité. Il devrait rendre son avis sur le plan d'économies de Valls le 22 avril.

Dans son discours du 8 avril à l'Assemblée, et dans les commentaires qui l'ont suivi, Valls a été très précis et concret quand il s'est agi d'énumérer ses cadeaux au patronat. Mais il est resté beaucoup plus discret sur les sacrifices qu'il allait demander à la population. Il s'est borné à expliquer que, sur les 50 milliards d'euros d'économies à réaliser, 19 milliards le seraient sur les dépenses de l'État, dix milliards sur le budget de l'Assurance-maladie, dix milliards sur les dotations aux collectivités locales, elles-mêmes déjà amputées de 1,5 milliard par an par le gouvernement Ayrault. Le reste, soit 11 milliards, serait économisé sur « *notre système de prestations* ».

Interrogé par des journalistes, Valls a admis que les hôpitaux étaient dans le collimateur, sans autre précision que... son intention de promouvoir la chirurgie ambulatoire et de « *rationaliser l'offre de santé* ». Autrement dit, mais ce n'était évidemment pas dit, il s'agirait de continuer et même d'amplifier la suppression de lits, de services, d'hôpitaux.

Compte tenu de l'objectif de réduction des dépenses annoncé, et de l'orientation propatronale du gouvernement, tous les services publics utiles à la population, ceux de l'État et ceux des collectivités locales, qui ont déjà été largement mis à contribution, le seront à nouveau nécessairement. La presse, entre autres hypothèses, évoque le maintien du gel de l'évolution des salaires des fonctionnaires de l'État et des collectivités locales, la réduction de leur nombre, y compris dans l'éducation.

En ce qui concerne les prestations sociales, il est envisagé de désindexer en tout ou partie les allocations familiales, allocations chômage, allocations logement, etc., de l'évolution des prix, ce qui reviendrait à programmer, lentement mais sûrement, leur baisse progressive. La méthode a été utilisée cette année par le gouvernement pour les pensions de retraite, dont la revalorisation pour tenir compte de l'inflation a été retardée de six mois.

Le détail du plan d'économies Hollande-Valls ne sera pas connu avant le 23 avril, date prévue pour sa présentation au Conseil des ministres. Mais, quelles qu'elles soient, ces économies ne manqueront pas de se traduire pour de nombreux travailleurs, chômeurs, retraités, par un surcroît de difficultés, voire de misère. Car, d'une façon ou d'une autre, ces 50 milliards seront prélevés sur leurs ressources ou sur des services dont ils bénéficient.

Le gouvernement invoque, comme toujours, la nécessité de réduire le déficit du budget. En fait, ces économies, ces sacrifices supplémentaires que le gouvernement veut imposer à la population sont destinés à financer les baisses de cotisations sociales, les crédits ou les baisses d'impôt, etc., c'est-à-dire tous les cadeaux promis aux grands patrons et aux banquiers. C'est l'autre volet du pacte de responsabilité, qui revient à faire combler par la masse de la population le trou creusé par le gouvernement dans le budget de l'État en faveur des plus riches.

Jean-Jacques LAMY

• Baisse des cotisations salariales

Un faux cadeau, une vraie attaque contre les travailleurs

Dans son discours de politique générale du 8 avril, Valls a annoncé une baisse des cotisations salariales pour les salariés payés au smic en disant que le pacte de responsabilité était aussi *« un pacte de solidarité »* et qu'il *« améliorerait le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes »*. Et de préciser que le meilleur moyen, était *« d'agir sur les cotisations salariales pour augmenter le salaire net, celui que l'on touche à la fin du mois »*.

Cette mesure, qui serait adoptée à partir de janvier 2015, permettrait de « *procurer 500 euros par an de salaire net supplémentaire* » aux salariés concernés. Cela représenterait, a dit Valls, « *presque la moitié d'un treizième mois pour un salarié payé au smic* ». Mais il a quand même précisé que ce gain serait dégressif « *entre le smic et 1,3 fois le smic* ». Au bout du compte, les salariés au bas de l'échelle toucheront chaque mois à peine 60 euros de plus.

Outre le fait qu'au moins un des scénarios envisagés pour financer cette baisse des charges salariales serait de supprimer la prime pour l'emploi (PPE) qui bénéficie déjà à plus de 6 millions de ménages modestes, cette mesure permettra au patronat de masquer sa politique de baisse des salaires en 2014. Elle sera une incitation à embaucher des salariés à des tarifs plus bas qu'actuellement. Les salariés actuellement payés entre 1 et 1,3 fois le smic bénéficieront certes de cette petite augmentation, mais il y a tout lieu de prévoir que les nouveaux embauchés seront, eux, payés sur la base du salaire actuel, sans les charges correspondantes, et donc avec une économie pour les patrons. D'autant que, d'après les annonces de Valls, les charges patronales sur les plus bas salaires seront, elles, supprimées.

Mais ces « charges » salariales, dont se plaignent les patrons, constituent un salaire différé. Ne pas payer ces cotisations veut dire une réduction des fonds de la Sécurité sociale, avec comme perspective à court terme une augmentation de son déficit, qui devra être compensé ensuite, ou se traduire par une baisse des prestations.

Cette baisse des cotisations salariales ne sera pas un cadeau aux travailleurs mais une attaque contre le monde du travail.

D. M.

• Projet de simplification du code du travail…

Simplifier… en supprimant encore les droits des travailleurs

Parmi les 50 mesures de simplification envisagées par le gouvernement socialiste, figure celle du code du travail. La façon dont celle-ci est présentée ne laisse déjà pas beaucoup de place au doute quant au sens dans lequel elle pourrait se faire. Dès la fin janvier, le Conseil de simplification avait en effet annoncé qu'il s'agissait de *« faciliter la vie des entreprises en France »*, autrement dit, de faciliter celle des patrons.

LO

Le code du travail, composé de 12 000 articles, serait trop fourni, trop lourd dans tous les sens du terme, précisent même certains journaux, puisqu'il pèse deux fois plus qu'il y a quinze ans. « *Et les petites entreprises y perdent souvent leur latin* » : autre argument avancé, comme souvent, par le grand patronat, qui se cache derrière les petites entreprises pour justifier les attaques contre les travailleurs.

Le président du Medef, Pierre Gattaz, n'a pas fait mystère de son enthousiasme pour cette mesure envisagée par le gouvernement socialiste, lui qui réclamait il y a peu « *une réduction de 5 % par an du carcan réglementaire, notamment du code du travail* ».

L'idée de réformer le code du travail en l'allégeant du « carcan réglementaire », c'est-à-dire des droits favorables aux salariés qui y figurent, est une revendication patronale depuis bien longtemps. En 2007, sous Sarkozy, avait été adoptée par ordonnance une version réécrite et déjà allégée de quelques droits bénéficiant aux salariés. Mais en janvier 2013, le gouvernement Hollande s'est attaqué à une réforme devant débarrasser le code du travail de ses aspects les plus contraignants pour le patronat, avec l'adoption de l'Accord national interprofessionnel, ANI. Cet accord donne aux patrons le droit de baisser les salaires de leurs employés, de leur imposer des mutations forcées sous peine de licenciement. Cette loi, que Hollande a osé appeler « loi de sécurisation de l'emploi », amène la fin légale du CDI, puisque celui-ci offrait quelques garanties contre un licenciement sans « cause réelle et sérieuse », garanties aujourd'hui disparues.

Le gouvernement serait donc partant pour aller encore plus loin dans la démolition des droits des travailleurs. Voilà qui satisfera, soyons-en sûrs, un patronat pour qui pas de code du travail du tout serait encore le mieux.

Aline RETESSE

Le smic dans le collimateur

Mardi 15 avril, le président du Medef, Gattaz, s'est prononcé pour un « smic intermédiaire ». Il s'agirait, sous prétexte évidemment de créer ces emplois que le patronat supprime par centaines de milliers depuis des lustres, de payer « temporairement » les nouveaux embauchés en dessous du smic.

Ce n'est pour l'instant qu'une proposition que Gattaz veut discuter avec le gouvernement et les syndicats. Mais elle est dans l'air du temps : des économistes réputés proches du PS la préconisent, la droite milite constamment pour la baisse des salaires, le patronat la met en pratique dès qu'il le peut.

Vivre avec les quelque 1 100 euros par mois du smic est déjà difficile. C'est encore pire lorsqu'on ne parvient pas à trouver un emploi à plein temps ou lorsqu'on ne trouve que des contrats temporaires, ce qui est pourtant la situation de millions de travailleurs. Eh bien, Gattaz et les autres proposent de la dégrader encore et, naturellement, de dégrader par ricochet celle de l'ensemble du monde du travail.

Évidemment ces gens évoquent la « situation catastrophique du pays ». Mais il y a deux pays : celui dont la situation est catastrophique et qu'ils se proposent d'attaquer encore ; et l'autre, le leur, où les multimillionnaires ont augmenté leur fortune l'an passé et comptent bien l'accroître encore cette année. La misère des uns fait la fortune des autres.

Les possédants n'ont aucune limite, aucune barrière. Même dans un pays riche, dans un pays assis sur un tas d'or, où la fortune est souvent évidente, où les moyens de production et les techniques existent depuis longtemps, ils sont capables de pousser une partie toujours grandissante de la population vers la pauvreté, puis vers la misère.

Ils ne s'arrêteront pas d'eux-mêmes. Il faudra que les travailleurs les arrêtent.

Paul GALOIS

• Simplification des normes de construction

Au détriment de la sécurité ?

Dans la vague de simplifications promises, Valls a repris les 50 mesures proposées il y a un mois par Cécile Duflot pour simplifier les normes et la réglementation de la construction. Le but affiché de cette simplification était présenté comme vertueux : à en croire l'ex-ministre du Logement, qui s'est fait la porte-parole des professionnels du bâtiment, si l'on n'arrivait pas à construire le demi-million annuel de logements promis par le gouvernement, c'était à cause d'exigences trop strictes et de démarches trop complexes imposées aux entrepreneurs.

Le Premier ministre compte donc commencer la mise en route de ce programme par une série de neuf mesures permettant de « construire plus simplement ». Parmi celles-ci se trouve déjà la réduction des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme et des permis de construire, ce qui aura pour but, entre autres, de freiner les recours déposés par des riverains lorsqu'ils estiment qu'un projet leur cause du tort, un bâton dans les roues des promoteurs et constructeurs que ceux-ci ne supportaient pas.

Ensuite, la réglementation concernant des normes d'accessibilité, de sécurité incendie, parasismiques ou relatives à la modernisation des ascenseurs existants va être simplifiée. Les professionnels du bâtiment y gagneront sans doute en temps et en argent dépensé, ce qui les encouragera peut-être à construire plus de logements, sans certitude cependant s'ils jugent que cela ne leur rapportera pas assez. Mais, du côté des usagers, il y a fort à craindre que cette « simplification » n'aboutisse à un relâchement de la sécurité.

M.L.

• Procès de la vache folle

Ni responsables ni coupables

Après dix-sept ans de procédure, le parquet de Paris a demandé un non-lieu général pour les différents responsables des usines d'alimentation pour bovins, accusés d'avoir propagé la forme humaine de l'encéphalite spongiforme bovine (ESB), plus connue sous le nom de maladie de la vache folle.

Au milieu des années 1990 avait éclaté un immense scandale sanitaire. Il faisait suite à la généralisation de l'alimentation des animaux d'élevage par des farines animales venues remplacer l'alimentation à base végétale. Par souci de rentabilité maximale, ces farines étaient composées de carcasses d'animaux, de déchets divers, produits dans des conditions sanitaires déplorables afin de réduire le plus possible leurs coûts de production. Ces pratiques avaient abouti à la transmission de la maladie de la vache folle à des troupeaux entiers de bovins. Puis cette maladie était passée à l'homme sous la forme d'une variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Apparue en Angleterre, l'épidémie avait entraîné l'interdiction des exportations des viandes et farines britanniques, mais seulement en 1996. Et ces mesures n'avaient pas empêché l'extension de la maladie en France. Face au boycott généralisé des consommateurs, à leur désertion des étals de boucherie et autres chaînes de restaurants spécialisés, et surtout à la déstabilisation des grosses sociétés de la filère viande, les gouvernements européens durent finalement se résoudre à interdire l'usage de ces farines animales dans les élevages.

C'est alors sous la pression d'associations de consommateurs et de victimes de la maladie qu'en France fut ouverte une information judiciaire en mai 1997. L'enquête s'enlisa ensuite peu à peu et les défenseurs de la puissante filière bovine finirent par l'emporter. Comment prouver le lien direct entre la maladie de certains animaux et celle de victimes humaines alors que justement les farines étaient le produit du mélange de multiples produits animaux ? L'argument a fini par permettre à la justice de clore le dossier.

Ainsi les responsables de 27 décès de consommateurs en France ne seront jamais condamnés. Et c'est sans compter les probables futures victimes dans la décennie à venir, car la maladie peut mettre près de 50 ans à se déclarer.

La décision de justice vient à point nommé après que, en février 2013, sous la pression des industriels de l'agroalimentaire, l'usage des farines animales a été de nouveau autorisé pour nourrir les poissons d'élevage. Les principaux pays européens se sont entendus pour étendre à l'avenir cette utilisation à d'autres espèces comme les porcs et les volailles. En dehors de tout contrôle réel, menée par l'appât du profit et avec la complicité des gouvernements, l'industrie des farines animales et tous les profiteurs de la filière viande voient se dégager des perspectives de profits, au mépris des conséquences pour la santé des consommateurs.

Pour savoir réellement ce qu'il y a dans leur assiette, il faudrait instaurer un contrôle réel des consommateurs et des travailleurs de la filière sur la production alimentaire et supprimer le secret commercial qui la rend opaque. Ce n'est pas le projet de label « sans farine animale » qui pourra représenter une garantie. N'a-t-on pas encore récemment incorporé de la viande de cheval dans des lasagnes certifiées 100 % pur bœuf ?

Gilles BOTI

• Branche famille

« Faire les poches des travailleurs »

Le gouvernement envisagerait une mesure de désindexation du montant des prestations familiales, jusque-là revalorisé tous les ans au 1er avril, au rythme de la hausse officielle des prix.

Il s'agirait soit de revaloriser ces prestations d'un point de moins que l'inflation, soit de ne plus les revaloriser, ce qui représenterait une économie substantielle pour la branche famille de la Sécurité sociale. Dans le premier scénario, cela représenterait une économie de 350 millions d'euros et dans le deuxième, de plus de 600 millions d'euros.

Il ne s'agit que de pistes, mais ces pistes s'inscrivent dans la perspective de mesures destinées à économiser 50 milliards d'euros, d'ici à 2017.

Cela ne s'arrêtera pas là, puisque le gouvernement a évoqué le projet de diminuer les remboursements des frais de garde des jeunes enfants pour les ménages dont les revenus dépassent un certain seuil. Seuil qui n'a pas été précisé.

Valls annonce des cadeaux substantiels au patronat au nom de la compétitivité, et montre qu'il va les faire payer aux travailleurs et à la population.

D. M.

Lutte de Classe N° 159 - avril 2014

France
* D'élections municipales en élections européennes, faire entendre le camp des travailleurs
* La lutte contre l'accord de libre-échange États-Unis-Europe, une nouvelle diversion
* Le pillage des fonds publics par la bourgeoisie

Ukraine
* Récession, déliquescence de la société et attaques contre la classe ouvrière

Algérie
* À la veille de l'élection présidentielle

Cambodge
* Le pouvoir contesté par la classe ouvrière
* Des Khmers rouges au régime actuel, les responsabilités de l'impérialisme

Annexes
* Les résultats de Lutte Ouvrière aux municipales
* Lutte Ouvrière et Combat Ouvrier à l'élection européenne

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• Ukraine

Tensions à l'est et décomposition du pouvoir

Jour après jour s'allonge la liste des villes de l'est de l'Ukraine où l'on annonce l'occupation, ici du bâtiment de la police politique, là du siège de l'administration régionale, ou encore d'un commissariat. Barricades, miliciens masqués et armés, tentes installées en centre-ville, petites gens qui semblent soutenir le mouvement, affrontements avec les forces spéciales…

On pourrait se croire revenu trois mois en arrière, quand les opposants à Ianoukovitch campaient sur le Maïdan à Kiev. Sauf que cette contestation-ci s'exerce contre le pouvoir issu du Maïdan, dont elle dénonce le nationalisme ukrainien et la soumission aux puissances occidentales. Et autre différence notable : elle ne dispose pas, c'est le moins que l'on puisse dire, de la sympathie des gouvernants et médias occidentaux.

Le gouvernement de Kiev traite de séparatistes, voire de terroristes, les activistes prorusses qui, outre qu'ils bafouent son autorité, réclament un référendum sur l'autonomie des régions de l'Ukraine orientale. Il ne parvient cependant pas à juguler cette agitation, même quand il fait donner la Garde nationale, recrutée parmi l'extrême droite antirusse. Pire encore pour lui, en recourant à la Garde nationale, il a reconnu ne pas pouvoir compter sur « sa » police, la police ordinaire, pour contrôler la partie la plus industrialisée du pays, celle dont dépendent un tiers de ses exportations et plus de la moitié de la richesse produite.

Bien forcé, le président ukrainien par intérim vient d'en prendre acte. Il a déclaré ne plus s'opposer à un référendum sur l'avenir de ces régions. Certes, il essaie de couper l'herbe sous le pied aux prorusses de l'est, et à Moscou qui se tient derrière eux, en semblant accéder à leur revendication. Mais cela affaiblit en même temps la position du pouvoir car, selon toute probabilité, ce référendum soulignera qu'une majorité des habitants de ces régions se défie du pouvoir central, voire le tient pour illégitime.

L'élection présidentielle, prévue le 25 mai pour remplacer Ianoukovitch chassé par la rue fin février, semble donc mal partie. Et plus encore son objectif, qui était de donner l'onction d'un vote national au futur chef de l'État. La fédéralisation du pays que réclament les « séparatistes » accorderait un pouvoir étendu aux régions, au détriment de l'État central, et l'autorité de ceux qui prétendent l'incarner en sortirait très affaiblie.

Avec le départ forcé de Ianoukovitch, la Russie de Poutine a perdu ce qui pouvait lui rester d'influence sur le pouvoir ukrainien. Mais elle a obtenu, avec l'acceptation plus ou moins résignée des grandes puissances occidentales, une sorte de lot de consolation : le rattachement de la Crimée, d'ailleurs souhaité par l'immense majorité de sa population. À cela s'ajoutait la déstabilisation de l'appareil d'État ukrainien, qu'ont favorisée les événements du Maïdan ; la faiblesse des nouvelles autorités pro-occidentales, contestées jusque dans leur propre camp ; le fait que leur échappe un bon tiers du pays, le plus riche, qui risque en outre de faire sécession alors que l'Ukraine est au bord de la faillite. Tout cela, le Kremlin peut espérer le mettre à profit afin de préserver certains de ses intérêts dans une Ukraine qui a basculé dans la sphère d'influence des puissances impérialistes.

En tout cas, loin des micros et caméras devant lesquels s'agitent leurs représentants, c'est ce qui se négocie en coulisses entre les États-Unis, l'Union européenne et la Russie. Les uns et les autres invoquent pour la galerie leurs grands principes : la défense de l'intégrité de l'Ukraine pour les Obama, Hollande, Merkel, Cameron et compagnie ; la défense des minorités russophones pour Poutine. Mais aujourd'hui, les masses populaires d'Ukraine sont prises en étau entre nationalismes opposés, et sommées de choisir un camp qui, quel qu'il soit, n'est pas le leur.

Pendant ce temps, l'actuel gouvernement ukrainien peaufine un plan d'attaques contre le niveau de vie des travailleurs. Il veut geler salaires et pensions des fonctionnaires alors que l'inflation s'envole, sabrer dans les dépenses sociales, supprimer certains services publics, doubler les tarifs de l'énergie, augmenter les impôts, fermer des entreprises dites non rentables…

S'en prendre aux travailleurs du public comme du privé, aux retraités, aux chômeurs et aux pauvres, voilà la feuille de route que ses parrains occidentaux ont fixée au nouveau pouvoir ukrainien. On comprend qu'une partie de la population, en particulier russophone, voie la Russie comme une protection, voire souhaite lui être rattachée, d'autant plus que le niveau de vie y est notoirement plus élevé. Mais, si en Ukraine le pouvoir des oligarques vomis par la population n'a pas disparu avec le changement d'équipe aux commandes, la Russie est elle aussi pillée par ses oligarques et sa caste dirigeante, une oppression sociale que protège le régime autoritaire de Poutine.

Alors, la situation qui ne cesse de se dégrader en Ukraine, les attaques qui se préparent contre la classe ouvrière la feront-elle réagir, indépendamment de la langue ou de l'origine de ceux qui la composent ? Il faut le souhaiter. Sinon, la population risque de se retrouver déchirée entre ses diverses composantes, sur fond d'aggravation dramatique de la situation économique et sociale. Car les grandes puissances ne lui feront pas de cadeau : elles n'ont rien d'autre à offrir à l'Ukraine et à ses travailleurs que d'énormes sacrifices pour le compte des banquiers et capitalistes ouest-européens et américains.

Pierre LAFFITTE

• Rio de Janeiro – Brésil

La police fait place nette… pour les spéculateurs

Vendredi 11 avril, la police de Rio a rayé de la carte une de ces favelas qui pourraient offusquer les yeux des touristes, à deux mois de la Coupe du monde de football et à deux ans des Jeux olympiques. 1 600 policiers, dont le bataillon de choc, ont avant l'aube investi le lieudit Telerj et violemment expulsé les 6 000 personnes qui l'occupaient.

La police en action.

AFP

À grand renfort de tirs et de grenades lacrymogènes, appuyés par un hélicoptère et un bulldozer, ils ont chassé tout le monde, matraquant les traînards, arrêtant les récalcitrants, et jusqu'à un journaliste qui filmait leurs hauts faits sur son téléphone portable.

Rio de Janeiro compte quelque 800 favelas, pudiquement appelées « communautés », dont la plus grande abrite 100 000 personnes. Dans cette ville de 6 millions d'habitants, qui est un paradis pour les riches, la crise du logement est telle qu'il naît des favelas presque tous les jours : il suffit qu'un accès s'ouvre dans un terrain vague ou un bâtiment abandonné pour qu'en quelques heures des milliers de personnes l'occupent.

La Telerj était dans les années 1990 une chaîne de télévision publique, qui fut ensuite privatisée et rachetée par le groupe des médias Oi. Elle fonctionnait dans un ensemble de bâtiments construits autour d'un parking d'un quartier central, non loin du stade du Maracana. L'ensemble était vide depuis vingt ans quand, le 31 mars dernier, un millier de personnes s'y sont installées, squattant les étages délabrés et montant sur le parking leurs tentes et leurs baraques de bois, de carton et de tôle. Elles étaient 6 000 une semaine plus tard, quand la Oi a demandé leur expulsion.

Ne pouvant invoquer la lutte contre les gangs de la drogue, qui lui sert ordinairement à justifier l'envoi de la police et de l'armée contre les favelas, le maire de Rio a laissé entendre que cette occupation serait l'œuvre de « professionnels ». Comme si des pauvres étaient incapables de s'organiser et de faire fonctionner une communauté, même sans eau ni électricité !

Les expulsés campent à présent devant la mairie, au bord de la grande avenue Président-Vargas qu'ils menacent de couper si on ne les reloge pas. Les autorités ne se soucient pas de quelques milliers de sans-logis supplémentaires, à condition qu'on ne les voie pas en centre-ville. Si les habitants de la Telerj ont été expulsés, c'est probablement à cause de la spéculation immobilière, pour libérer un espace constructible en pleine ville, dans une zone qui s'embourgeoise à toute allure.

Crise du logement aggravée, expulsions, répression : c'est l'envers du décor de la Coupe et des Jeux olympiques au Brésil.

Vincent GELAS

• Israël-Palestine

Les dirigeants israéliens usent du droit du plus fort

Le gouvernement israélien a annoncé, jeudi 10 avril, le gel du reversement à l'Autorité palestinienne des taxes douanières et de la TVA prélevées sur les marchandises transitant par Israël mais que l'État israélien doit transférer aux Palestiniens.

« Piraterie », « vol des fonds du peuple palestinien », c'est ainsi qu'à juste titre un représentant de l'Autorité palestinienne a dénoncé cette décision. Ces rentrées qui se montaient à près de 80 millions d'euros par mois représentent les deux tiers du budget de l'Autorité palestinienne et lui sont indispensables en particulier pour payer ses quelque 150 000 fonctionnaires. Cette décision peut entraîner à court terme la faillite financière de l'Autorité palestinienne, avec de nombreuses conséquences pour la population, ne serait-ce qu'en privant toute une fraction des Palestiniens de leur seul revenu.

Ce n'est pas la première fois que l'État israélien a recours à ce moyen de pression, qui témoigne du mépris et du cynisme dont il est coutumier à l'égard des Palestiniens. Dans le même temps, le gouvernement israélien a annoncé le plafonnement des dépôts bancaires palestiniens dans ses établissements financiers et la suspension de sa participation au développement d'un champ gazier au large de la bande de Gaza. Ces décisions montrent la réalité de la prétendue « relance du processus de paix » initiée par la diplomatie américaine.

Depuis juillet 2013, le secrétaire d'État américain John Kerry avait fait pression pour relancer des négociations directes israélo-palestiniennes, qui se sont apparentées autant que les précédentes à une sinistre mise en scène, la colonisation de la Cisjordanie ne connaissant aucune interruption. Seule concession israélienne, l'engagement avait été pris de libérer en quatre phases 104 prisonniers palestiniens, arrêtés avant la signature des accords d'Oslo en 1993 et enfermés donc depuis plus de vingt ans.

Ne voyant que des avantages au maintien du statu quo, les dirigeants israéliens exigeaient que les négociations se poursuivent au-delà de la date butoir fixée au 29 avril, se heurtant au refus des négociateurs palestiniens de se prêter davantage à cette comédie diplomatique. Afin de faire pression sur ces derniers, le gouvernement israélien a repoussé la libération du dernier groupe de prisonniers palestiniens. Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a riposté en signant le 1er avril la demande d'adhésion de la Palestine à quinze conventions et traités internationaux, relançant ainsi ses démarches en vue de faire reconnaître l'existence de l'Autorité palestinienne en tant qu'État souverain.

C'est donc dans cette épreuve de force que se situent les dernières mesures de rétorsion décidées par l'État israélien. Celui-ci sait pouvoir compter sur la passivité, voire la bienveillance des grandes puissances, et en particulier de l'impérialisme américain qui ne lui a jamais retiré son soutien. D'ailleurs Kerry, qui limitait ses ambitions depuis quelque temps à obtenir une prolongation des négociations, n'est peut-être pas mécontent de voir les négociateurs israéliens employer de tels moyens pour y parvenir.

Le prétendu droit international dont les grandes puissances sont si promptes à se prévaloir se réduit en réalité à la loi du plus fort. L'occupation des territoires palestiniens par Israël le démontre tous les jours depuis près de cinquante ans.

Marc RÉMY

• Irak

Le recul dramatique des droits des femmes

Un projet de loi, présenté au Parlement irakien par un parti situé à l'extrême droite des partis chiites qui dominent le gouvernement, et approuvé début mars par le Conseil des ministres, prévoit un nouveau recul des droits des femmes, avec entre autres l'autorisation du mariage dès l'âge de 9 ans et la non-reconnaissance du viol conjugal.

Dans le passé, par rapport aux autres pays du Moyen-Orient, les Irakiennes bénéficiaient d'un peu plus de libertés. Les luttes menées par les femmes dans les années 1950 avaient abouti à un statut, le statut personnel de 1959, qui garantissait notamment le droit à l'éducation, au divorce et à la garde des enfants, interdisait le mariage des fillettes, rendait la polygamie plus difficile, et surtout enlevait aux hiérarchies religieuses le pouvoir de régler ces questions. Dans les cas non prévus par cette loi irakienne sur le statut personnel des femmes, c'était néanmoins la charia qui pouvait s'appliquer. La Constitution adoptée en 1970 disait garantir l'égalité hommes-femmes. Et en 1980 le droit de vote fut accordé aux femmes.

Mais, depuis l'irruption des milices intégristes dans la vie sociale et politique, irruption favorisée par les différentes interventions impérialistes, les femmes ont perdu quasiment tous leurs droits dans les faits. Selon Hanaa Edwar, une militante des droits des femmes, fondatrice d'Al-Amal, une organisation de défense des droits humains basée à Bagdad, la polygamie est désormais permise et pratiquée. *« Des femmes de 10 ans sont données pour mariage à un autre clan. Il existe des "mariages temporaires" ou "mariages de plaisir", qui peuvent ne durer qu'une semaine. Même des religieux encouragent cette pratique. Mais les femmes qui sont abandonnées ensuite n'ont droit à rien »*, explique-t-elle.

Les femmes sont celles qui paient le plus les conséquences des différentes guerres et attentats. Ainsi, les 1 500 000 veuves qu'il y a actuellement en Irak, selon les chiffres officiels, vivent très difficilement car il leur est quasiment impossible de trouver un travail pour nourrir leur famille. 71 % des femmes sont sans travail et seule une minorité reçoit une pension de veuve de guerre. Alors qu'en 1970 la quasi-totalité des Irakiennes étaient alphabétisées, seules 40 % fréquentent aujourd'hui les salles de classe.

Les droits des femmes ont reculé avec la dégradation des conditions matérielles et politiques dans le pays. Cela a commencé lors de la guerre Iran-Irak et a empiré au moment de la guerre du Golfe en 1991. Saddam Hussein, en guerre contre la coalition impérialiste autour des États-Unis, voulant s'assurer le soutien des mouvements islamistes, lança ainsi entre autres une *« campagne de la fidélité »* qui visait à éliminer les prostituées par la décapitation et qui permit d'exécuter des femmes opposantes au régime. Il introduisit également dans le code pénal l'exemption de peine pour les hommes coupables de crimes d'honneur.

La situation des femmes s'est encore détériorée à partir de 2003, suite à la guerre suivie de l'occupation de l'Irak par l'armée américaine soutenue par ses alliés impérialistes. Les dirigeants américains prétendaient alors que l'arrivée des armées impérialistes apportait la démocratie et la libération des femmes. Il n'en fut rien. Après la chute du régime de Saddam Hussein, dans le chaos instauré par la guerre, la vie des femmes devint encore plus difficile, la pression des islamistes se faisant sentir quotidiennement. Le Conseil provisoire, mis en place par les États-Unis, s'attaqua alors au code de 1959, avec leur approbation. S'il ne parvint pas à le supprimer totalement, il finit malgré tout par redonner aux autorités religieuses le pouvoir sur les femmes qu'il leur avait enlevé en partie.

Les dirigeants impérialistes, en appuyant les éléments les plus réactionnaires de la société, en attisant les conflits religieux, ont contribué à renforcer la domination des partis islamistes, l'influence des imams ou des chefs tribaux. Pour toute la société, mais plus encore pour les Irakiennes, l'invasion occidentale s'est traduite par un retour d'un demi-siècle en arrière.

A. R.

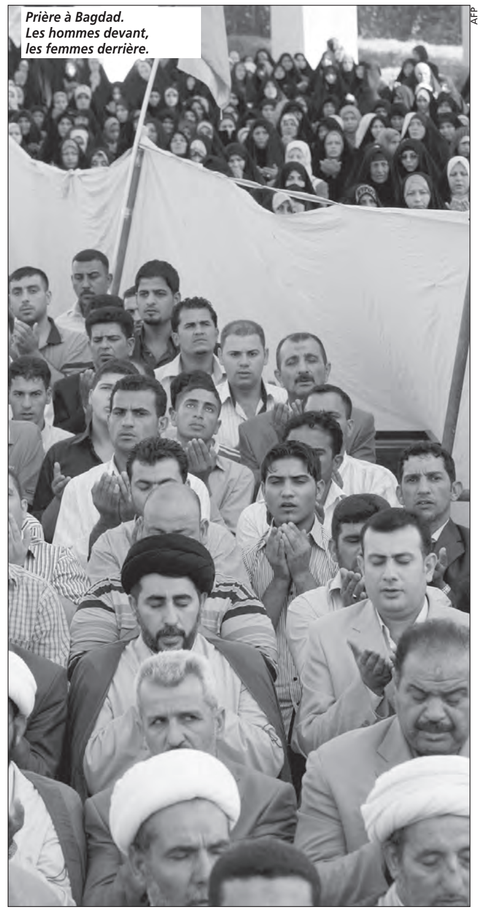

Prière à Bagdad. Les hommes devant, les femmes derrière.

AFP

• Rwanda, avril 1994

Le génocide et la responsabilité de l'impérialisme français

Le 6 avril 1994 débutait un des pires génocides de l'histoire, organisé et planifié par un régime dictatorial dont le gouvernement français était l'allié et le complice. À l'époque, François Mitterrand était président de la République, Édouard Balladur Premier ministre, Alain Juppé ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin son directeur de cabinet. La logique de la défense des intérêts impérialistes français les a alors amenés à soutenir un pouvoir qui a exterminé près d'un million de personnes et ils persistent, aujourd'hui encore, à nier leur responsabilité dans ces crimes.

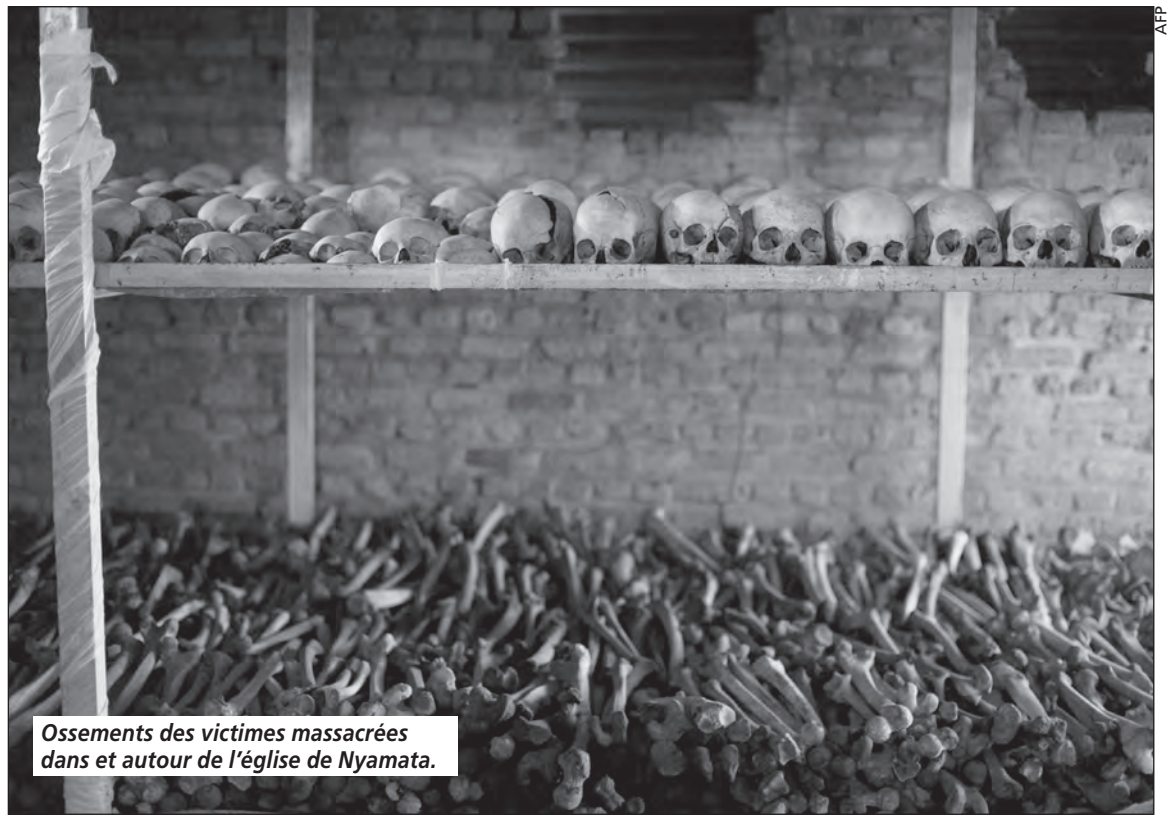

AFP

Ossements des victimes massacrées dans et autour de l'église de Nyamata.

Le 6 avril 1994, deux missiles abattaient l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, occasionnant sa mort. Celui-ci était arrivé au pouvoir en 1973 par un coup d'État, imposant une dictature qui forçait l'ethnie hutu à adhérer au parti présidentiel, tenant de sa suprématie, tandis que l'ethnie tutsi était soumise à des discriminations et des vagues régulières de violences étatiques. La mort d'Habyarimana servit de prétexte au déclenchement d'un génocide des Tutsis, mais aussi d'autres opposants, qui avait été préparé de longue date par le régime.

10 000 morts par jour durant cent jours !

Les massacres débutèrent simultanément dans presque tout le pays. Les opposants hutus au régime furent massacrés en premier, suivant des listes établies au préalable. Les milices Interahamwe, les partisans les plus extrémistes du régime, accompagnées de militaires rwandais, occupaient les rues des villes, formant des barrages, arrêtant les passants et séparant les Tutsis pour les tuer directement à coups de machette. Dans d'autres lieux, les autorités, des médecins, des enseignants, des prêtres, regroupaient les Tutsis dans des églises, des stades, des écoles, pour que les milices les exécutent. Les femmes étaient systématiquement violées, la plupart des victimes torturées avant d'être assassinées. En trois mois, 800 000 hommes, femmes et enfants furent assassinés. L'odeur de la mort envahit le pays, dont les rues et les routes étaient jonchées de cadavres.

Pendant trois mois, la radio-télévision libre des Mille collines, dite « radio machette », émanation du pouvoir, encouragea le massacre des Tutsis qualifiés de « *cafards* » et de « *serpents* ». Elle donnait régulièrement le nom et l'adresse des survivants pour finir ce qu'elle appelait le « *travail* ».

Sous la contrainte, soumise à la pression du racisme d'État distillé depuis des décennies, redoutant des représailles, une bonne partie de la population fut poussée à participer à ces massacres, même si bien des Hutus cachèrent et protégèrent leurs voisins au péril de leur propre vie.

La complicité du gouvernement français

Ces massacres n'ont pas été le fruit d'un coup de folie haineuse d'une partie de la population. Ils ont été méthodiquement préparés par un pouvoir qui avait fait de la haine ethnique la base de sa politique et que les gouvernements français ont soutenu, y compris dans ses atrocités.

Dès 1975, la France avait passé des accords avec la dictature rwandaise pour former sa gendarmerie. À partir de 1990, pour contrer l'avancée militaire du Front patriotique rwandais (FPR) formé par des Tutsis chassés à l'étranger, l'armée française formait, entraînait et armait massivement l'armée. Dès 1990, des massacres de Tutsis étaient perpétrés et les officiers français acceptaient sans problème de fermer les yeux. Pour tenter de se sauver, le pouvoir d'Habyarimana désignait de plus en plus les Tutsis comme des ennemis de l'intérieur. Il commençait à organiser des milices, établissait des listes de dizaines de milliers de personnes et même faisait marquer les maisons des opposants connus et des Tutsis. Tout cela avait lieu au grand jour. Plusieurs observateurs, dont les services secrets français, informèrent Paris des préparatifs du génocide.

C'est bien en toute connaissance de cause que l'État français continuait à soutenir ce régime. Car, aux yeux des hommes politiques français, le plus important était de maintenir la présence de leur impérialisme dans cette région et d'éviter l'installation d'un nouveau gouvernement qui aurait pu être plus proche de l'impérialisme anglo-américain.

La responsabilité de l'impérialisme

Le malheur de cette région de l'Afrique est d'être l'une des plus riches du continent, avec la présence abondante de minerais dans le Congo voisin. C'est pourquoi la concurrence entre impérialistes y fait rage depuis plus d'un siècle, les pires moyens étant utilisés pour parvenir à contrôler ces richesses. Des massacres de populations aux guerres coloniales et à la torture, cette domination a toujours rimé avec barbarie. Et, pour installer et maintenir leur oppression, les colonisateurs ont attisé les divisions entre populations, sans hésiter à distiller le poison de la haine ethnique.

Au Rwanda, les colonisateurs allemands, puis belges à partir de 1918, ont fabriqué de toutes pièces l'ethnisme. Avant leur arrivée, Tutsis et Hutus partageaient la même langue et formaient en fait un seul peuple, même si les Tutsis étaient au départ des pasteurs et les Hutus des agriculteurs. Les puissances coloniales s'appuyèrent sur ces différences sociales et inventèrent des ascendants européens aux Tutsis, selon leurs préjugés racistes, pour justifier la position dominante qu'ils leurs accordaient dans la société coloniale. En 1931, le colonisateur belge institua une carte d'identité, mentionnant une appartenance ethnique, pour figer les populations dans ces catégories.

Quand l'heure des indépendances sonna pour les peuples africains, les politiciens belges voulurent endiguer le nationalisme tutsi en plein développement. Ils changèrent leur fusil d'épaule et favorisèrent l'accession au pouvoir des Hutus. Avec ce revirement, ils espéraient transformer la lutte pour l'indépendance en guerre ethnique. Par la suite, le nouvel État qui vit le jour en 1962 fit de l'ethnisme une ressource politique, jalonnant son histoire de massacres périodiques. Malgré cela, la population rwandaise resta très mélangée, les mariages mixtes étant légion.

Puis, pour évincer la Belgique de la région, la France poursuivit la même politique… jusqu'au bout.

Le gouvernement français persiste et signe

À la mort d'Habyarimana, c'est dans les salons de l'ambassade française que se forma le nouveau gouvernement, dont le premier geste fut d'appeler à exterminer les Tutsis. Pour laisser les mains libres aux assassins, la France convainquit l'ONU de retirer la majorité des casques bleus présents. L'armée française fit évacuer ses ressortissants, et au passage la femme d'Habyarimana, connue pour ses positions extrémistes, qui fut accueillie en France avec les soins attentifs de Mitterrand. Durant ces trois mois d'horreur, les relations politiques et les visites diplomatiques ne cessèrent jamais entre les deux pays, ainsi que les livraisons d'armes et de fonds aux assassins.

Non seulement les officiers et les militaires français ont formé et entraîné les forces rwandaises qui participèrent au génocide, mais de nombreux survivants les accusent d'avoir été présents sur des barrages, d'avoir participé à la sélection des victimes, quand ce n'est pas d'avoir aidé les miliciens à traquer les réfugiés tutsis.

La complicité active du pouvoir français ne s'arrêta pas là. Quand, en juin 1994, la victoire du FPR devenait de plus en plus évidente, le gouvernement français décida d'une intervention prétendument humanitaire, l'opération Turquoise, pour tenter d'éviter la chute du régime. Grâce à cette intervention, les responsables rwandais du génocide purent être évacués vers des camps de réfugiés, dans lesquels les militaires français leur laissèrent les armes. Pour la défense de ses positions dans cette région, l'impérialisme français, en cherchant à sauver ce qui restait de l'appareil d'État rwandais, entamait le processus qui allait étendre la guerre et les massacres aux pays voisins, dont le Congo.

« *Dans ces pays-là, un génocide, ce n'est pas trop important* », a déclaré François Mitterrand en 1994. C'est avec cette tranquille assurance que les dirigeants de l'impérialisme français, même s'ils le nient aujourd'hui, ont encouragé et couvert le massacre de 800 000 personnes. Un génocide comme celui du Rwanda illustre le prix terrible payé par les peuples pour la domination du système impérialiste.

Marion AJAR

• Expulsions

Valls dans les pas de Sarkozy

Manuel Valls est fier d'avoir expulsé manu militari, depuis deux ans, plus de sans-papiers que dans les années Sarkozy. Par contre, il a dû être mécontent que l'Insee publie que, en 2013, 12 000 sans-papiers de plus qu'en 2012 ont bénéficié d'une « admission exceptionnelle au séjour ».

Aussi, en juin, juste après les élections européennes, il a prévu de durcir les conditions d'admission et de régularisation des réfugiés demandeurs d'asile en France.

Valls veut accélérer les procédures d'examen des demandeurs. Il estime qu'elles durent trop et que si, dans un premier temps, l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et des apatrides) déboute 75 % des demandeurs, soit 45 000 chaque année, ceux-ci abusent des procédures et des recours juridiques au nom des droits de l'homme pour se maintenir dans le pays. Ainsi, ils peuvent finir par obtenir une régularisation.

Pour Valls, la chasse aux sans-papiers commence donc par les restrictions du droit d'asile. Pourtant, la France est aujourd'hui le pays d'Europe qui accorde le moins de titres de séjour par rapport à sa population : 200 000 par an, même pas 0,5 % de sa population. Et la majorité de ces régularisations sont faites parce qu'il existe des lois européennes et internationales au titre des regroupements familiaux, de la maladie, du travail et des études. De plus, la plupart du temps, ces régularisations sont précaires puisque les cartes de résidents de dix ans ne sont quasiment plus délivrées.

À l'Assemblée nationale, Valls se déclarait fier d'être devenu le Premier ministre du pays qui l'a accueilli, enfant d'origine espagnole. Mais aujourd'hui, il ferme la porte derrière lui à 400 000 personnes sans papiers qui vivent et travaillent en France, et aux réfugiés qui fuient des guerres et des famines.

Louis BASTILLE

• Chasse aux Roms

Quand les plus réactionnaires font du zèle

La presse a révélé le contenu d'une note interne au commissariat du 6e arrondissement de Paris qui préconisait de localiser les familles Roms vivant dans la rue et de les évincer systématiquement. Une note choquante que le ministère s'est senti obligé de rectifier. Le maire UMP de l'arrondissement, Pierre Lecocq, avait déclaré avec cynisme ne pas être choqué par cette note, mais plutôt par la vision de ces « *familles de Roms dans la rue avec des enfants en bas âge* ». Ce ne serait pour lui « *pas acceptable sur le plan humain et social* ». Si l'on suit son raisonnement, les chasser de son arrondissement, et ainsi ne plus les voir, rendrait donc les choses plus acceptables.

On apprenait dans le même temps l'existence d'une autre note, émanant cette fois du SRPJ de Montpellier, envoyée aux hôtels et campings de la région, leur demandant de signaler l'arrivée « *de personnes originaires d'Europe de l'Est* ». Le prétexte invoqué est la lutte contre le crime organisé, les « *personnes originaires de l'Est* » étant assimilées à des délinquants en puissance. Cette mesure n'a apparemment pas été vue d'un bon œil par les hôteliers.

Ces deux faits relatés par la presse rappellent de bien mauvais souvenirs, ceux des mesures prises dans les années trente en France contre les étrangers et les Juifs. La propagande actuelle contre les Roms, déversée par des politiciens de droite, mais aussi par des politiciens étiquetés de gauche comme Manuel Valls, en flattant les préjugés des plus réactionnaires, encourage des initiatives de ce genre, qu'elles soient concertées ou non. Même s'il ne s'agit que d'initiatives ponctuelles, de « surveillance », cette chasse à l'étranger pauvre habitue les esprits aux discriminations en fonction de l'origine ou de la nationalité et peut préparer des mesures radicales, voire violentes.

Aline RETESSE

• Lycée Jean-Renoir (Bondy)

Une grève victorieuse

Il aura fallu un mois de mobilisation, mais les enseignants, élèves et parents d'élèves du lycée Jean-Renoir ont réussi à se faire respecter.

Dans cet établissement, comme dans bien d'autres par ces temps de restrictions budgétaires, les conditions de scolarité pour l'an prochain s'annonçaient très dégradées. Une cinquantaine d'heures d'enseignement manquaient à l'appel et les dernières classes limitées à 24 élèves devaient passer à 35 ! Plus d'élèves et moins de moyens, c'est cela que le gouvernement appelle « *donner la priorité à l'éducation…* »

LO

Dès le 4 mars, les enseignants se sont mis en grève, bientôt relayés par les élèves puis les parents. Pendant un mois, l'établissement n'a pas pu revenir à un fonctionnement normal, le rectorat refusant ne serait-ce que de recevoir une délégation.

La détermination des enseignants, ainsi que le soutien des élèves et des parents, ont permis à la mobilisation de se maintenir et de se renouveler. À travers des manifestations, des diffusions de tracts et l'occupation nocturne du lycée, ils ont maintenu leurs revendications. Le rectorat ne pouvant continuer à faire l'autruche, il a finalement cédé juste avant les vacances scolaires. 45 heures au total ont été accordées, et les effectifs par classe resteront comparables à cette année.

Dans l'Éducation nationale, les choses se dégradent d'année en année. Les enseignants de Jean-Renoir savent bien que le problème se reposera bientôt. Mais, cette année en tout cas, ils ont su défendre les conditions d'enseignement dans leur établissement.

Correspondant LO

• Agglomération de Grenoble

Sordide fin de l'hébergement hivernal

LO

Depuis le 1er avril, fin de la trêve hivernale, des milliers de familles sont à nouveau menacées d'être expulsées de leur logement. Pour les demandeurs d'asile, les Roms ou d'autres familles sans hébergement qui avaient trouvé refuge dans les foyers ouverts pour l'hiver, cette date signifie se retrouver à la rue du fait de la fermeture de ces foyers.

Dans l'agglomération de Grenoble, deux centres d'hébergement devaient fermer : à Domène (à une dizaine de km de Grenoble) où 47 personnes étaient hébergées, et à Pont-de-Claix (dans la banlieue), où elles étaient 59.

Des rassemblements de protestation devant la préfecture ont réuni plusieurs dizaines de personnes, mais dès le 31 mars, les évacuations ont commencé. L'administration a utilisé toutes sortes de pressions vis-à-vis des hébergés, comme couper l'eau et l'électricité et déménager du matériel. Devant les deux foyers, parfois face aux gendarmes, des militants associatifs ainsi que des conseillers municipaux et militants syndicaux ont aidé les familles à refuser de sortir sans avoir de solution d'hébergement.

Devant cette résistance, mais aussi la présence de médias, la préfecture a décidé d'accepter de les reloger temporairement. Une partie des familles ont été orientées vers des hôtels ou des hébergements associatifs, sans qu'il soit possible d'en connaître le nombre exact, la préfecture refusant de communiquer les chiffres. Le reste, soit plusieurs dizaines de personnes, a été dirigé à Grenoble vers l'un des seuls centres d'hébergement restant ouvert : Mimosa.

Ce joli nom cache une réalité sordide : c'est un bâtiment administratif, dont les bureaux ont été transformés en chambres. Aménagé pour une cinquantaine de personnes fin 2012, il avait très vite accueilli plus de cent personnes, dont des enfants et des bébés. Plus de 160 personnes y vivent aujourd'hui sans pouvoir détenir les clés de leurs chambres, avec en tout quatre douches (une seule était praticable ce 1er avril), des sanitaires qui fuient, et seulement deux gazinières. Les problèmes de gale ou d'autres parasitoses sont récurrents. Dans ces conditions, certains ont préféré rester à la rue plutôt que de venir vivre dans ce bâtiment, y rejoignant d'autres familles qui n'avaient pu bénéficier des hébergements hivernaux.

Depuis le 14 avril, les services préfectoraux veulent mettre à la rue plusieurs centaines d'autres personnes hébergées par des associations ou dans des hôtels. Mais ces familles n'ont nulle part où aller.

Les plus démunis sont décidément traités sous Hollande de la même manière que sous Sarkozy. Heureusement, de nombreuses personnes et militants se sentent solidaires et organisent les protestations.

Correspondant LO

• SNCF Orléans – Les Aubrais

L'après-Brétigny selon la direction : on continue ?

Fin mars, des cheminots effectuant une tournée de surveillance des voies au nord d'Orléans constatent une fissure sur un cœur d'aiguillage sur la voie principale Orléans-Paris. Ils alertent évidemment leur hiérarchie qui leur assure « prendre des mesures ». Ces mesures vont consister en une ''surveillance renforcée'' de cet aiguillage, c'est-à-dire qu'il faut, pour ces cheminots, vérifier cette fissure chaque semaine. Puis, la direction SNCF fait venir un expert de Paris, qui confirme la surveillance renforcée... et la nécessité, à terme, de changer cet aiguillage.

Là où les cheminots de la voie et les autres ont froid dans le dos, c'est que la direction propose de ne remplacer cet aiguillage qu'en... octobre prochain !

Ces cœurs d'aiguillage sont pourtant soumis à de grosses contraintes mécaniques sur une ligne comme Orléans-Paris qui voit passer une centaine de trains par jour. Et les cheminots les plus anciens savent que, en pareil cas, il y a ne serait-ce qu'une quinzaine d'années, cet aiguillage aurait été remplacé bien plus rapidement.

La SNCF diffère tous les jours des travaux importants pour la sécurité. Cette politique d'économies révolte les cheminots. Après l'accident de Brétigny l'été dernier sur la même ligne, le président de la SNCF Pépy avait juré que toutes les leçons en seraient tirées. Mais la course à la rentabilité et les suppressions d'effectifs priment sur un haut niveau de sécurité !

Correspondant LO

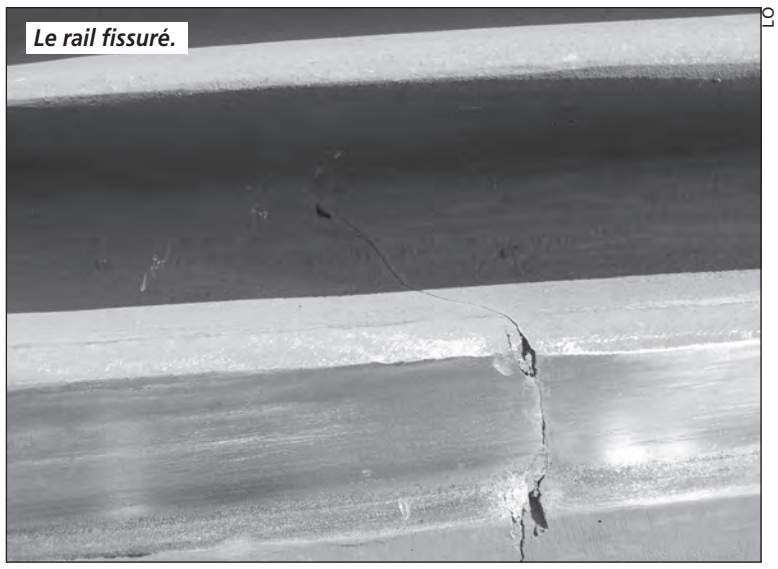

Le rail fissuré.

LO

• Astrium (Airbus group)

Mobilisation contre le plan de licenciements

En juillet 2013, une réorganisation du groupe EADS était annoncée, qui devait commencer au premier janvier 2014. Elle s'accompagnerait de 5800 suppressions d'emplois au sein des filiales du secteur « défense et espace » du groupe en Europe, dont 396 dans la région toulousaine et 309 aux Mureaux, 96 à Élancourt, 213 à Saint-Médard.

La direction essaie de faire croire que le plan ne s'articulera qu'autour de quelques mesures d'âge et de départs volontaires, et annonce d'ores et déjà qu'elle choisira les volontaires et qu'ils seront peu nombreux. Comment compte-t-elle faire partir les autres ?

Ce sont donc bien des licenciements, déguisés ou pas, qui sont envisagés. Partout les suppressions de postes vont se traduire par une intensification du travail, comme c'est déjà le cas avec les départs forcés et massifs des intérimaires ou des sous-traitants dans le courant de l'année 2013. C'est d'autant plus inacceptable qu'Airbus group a ses carnets de commandes pleins et que les profits sont au rendez-vous. La direction ne s'en cache pas, affirmant que le plan servira à augmenter le bénéfice et permettra de distribuer 30 à 40 % de celui-ci en dividendes.

Sur le site des Mureaux, les réactions d'opposition à ce plan se succèdent. Une nouvelle assemblée était prévue jeudi 17 avril pour décider des suites à donner à la contestation. À Toulouse, après plusieurs débrayages et manifestations, les travailleurs ont à nouveau massivement fait grève et ont été 1 200 à manifester leur colère dans les rues de la ville. À Saint-Médard, près de Bordeaux, cinq cents collègues ont débrayé ; ils étaient deux cents aussi à débrayer à Élancourt et, aux Mureaux, une centaine de salariés se sont rassemblés à deux reprises dans l'entreprise pour exprimer leur opposition aux mesures qui ne visent qu'à enrichir encore plus les actionnaires.

Chez Astrium, les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot...

Correspondant LO

• Communauté d'agglomération d'Évry

Mécontentement sur les salaires

Il y a plusieurs mois que le mécontentement sur les salaires s'exprime chez les 650 agents de la communauté d'agglomération d'Évry. Les employés des secteurs ouvriers, à travers une assemblée convoquée par la CGT, ont réclamé une augmentation de 100 euros par mois et, en plus, une prime de nuit pour les éboueurs.

Des manifestations ont eu lieu, ainsi qu'un blocage du siège des ateliers pendant une journée. La direction avait promis des négociations, mais le temps est passé sans résultat.

Le mécontentement chez les éboueurs est monté d'un cran lorsqu'ils ont appris que leurs camarades de Ris-Orangis bénéficiaient de meilleures conditions de primes. La CGT a déposé un préavis de grève à la veille des élections municipales. Comme par hasard, la direction a accepté alors de céder une prime de 80 euros pour les éboueurs, le montant passant en septembre à 160 euros. Les autres agents se sont alors manifestés dans plusieurs assemblées générales très suivies, réclamant aussi des augmentations de salaire.

Aux dernières nouvelles, la direction, c'est-à-dire en l'occurrence le président de l'agglomération, mettrait dans un panier 100 000 euros à se partager entre les diverses catégories, ce qui paraît une drôle de réponse à la revendication unificatrice de 100 euros pour tous !

Alors, il y a de l'ambiance dans l'agglo et le président n'a sans doute pas fini de s'en apercevoir.

Correspondant LO

• SEA – Vernon (Eure)

3,5 jours de grève, 70 euros d'augmentation

Le 21 mars, une quarantaine de travailleurs de SEA, un fabricant de peintures et colles de Vernon, dans l'Eure, ont décidé de faire grève pour leurs salaires.

La direction avait vu le chiffre d'affaires de l'entreprise augmenter de 11 % en 2013 ; elle n'arrêtait pas de programmer des heures supplémentaires et de réclamer « des efforts ». Elle prétendait pourtant s'en tenir à 1,2 % d'augmentation générale, assorti de 0,75 % « au mérite ». Cela a mis en colère les travailleurs, qui se sont mis en grève illimitée à l'appel de la CGT, réclamant 70 euros pour tous.

Après trois jours de grève, la direction renâclait toujours, prétendant que l'entreprise n'avait pas les moyens d'accorder une telle augmentation. Elle préférait peut-être renouveler régulièrement les grosses berlines de son parc automobile… Cependant, la détermination des grévistes a dû la faire réfléchir. Il a suffi d'une demi-journée supplémentaire pour la faire céder : elle a accordé les 70 euros.

La lutte, c'est un très bon médicament contre les crises de (mauvaise) foi des patrons.

Correspondant LO

• Seita Carquefou (Loire-Atlantique)

Emplois sacrifiés pour le profit

La multinationale Imperial Tobacco a annoncé le 15 avril au comité central d'entreprise de sa filiale Seita la fermeture de l'usine de production de cigarettes de Carquefou, à côté de Nantes. En moins d'une vingtaine d'années, depuis sa privatisation en 1995, la Seita est passée d'une trentaine d'usines à seulement quatre aujourd'hui, dont la plus grande est précisément celle de Carquefou.

Le prétexte de cette fermeture est le recul des ventes – en tout cas des ventes légales – de tabac en France. Mais au niveau mondial la consommation de cigarettes connaît un essor qui, tout en posant d'importants problèmes de santé publique, assure les profits des plus grandes entreprises sur ce marché. Imperial Tobacco, numéro quatre dans le monde, a augmenté ses profits de 1 % l'an dernier, les portant à 3,85 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 8,47 milliards, soit une marge de 45 % !

Ce n'est donc pas un pauvre petit patron acculé à la ruine qui est obligé de mettre la clé sous la porte. Au contraire, c'est un trust florissant dont les actionnaires avides de profits exigent encore un plan d'économies de 72 millions d'euros cette année, et devant atteindre 385 millions annuellement d'ici à 2018.

La disparition de presque un tiers des emplois de la Seita est donc programmée avec 327 postes rayés de la carte à Carquefou et 30 autres à Bergerac, en Dordogne.

Il n'y a aucune raison que les travailleurs de la Seita acceptent de perdre ainsi leur emploi, sacrifié sur l'autel du profit.

Lucien DÉTROIT

• Calberson Gennevilliers

Grève contre les salaires à la traîne

Mercredi 9 avril, une centaine de salariés de l'entreprise Calberson (Geodis) de Gennevilliers se sont mis en grève, sur un effectif d'environ 180 personnes.

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) venaient d'avoir lieu fin mars et la direction venait d'octroyer 25 euros brut (19,25 euros net) aux salariés gagnant moins de 1 700 euros par mois, et 23 euros brut (17,71 euros net) à ceux qui gagnaient plus, fixant le salaire minimum à l'embauche à 1 490 euros brut. Dans sa grande générosité, la direction avait également proposé de distribuer des jetons « boissons chaudes » aux salariés travaillant sur les quais : un jeton par jour de travail durant les deux mois les plus froids.

Les salariés ne pouvaient qu'être en colère à la suite de ces propositions, alors que les conditions de travail se détériorent et que les départs en retraite ne sont pas remplacés. Du fait de la grève, les camions ne pouvaient plus entrer ou sortir du site, créant ainsi une belle pagaille dans le port de Gennevilliers.

Jeudi 10 avril matin, Valls et autour de lui son armada d'officiels devaient venir visiter l'usine Thales nouvellement installée à Gennevilliers. Allaient-ils être perturbés par cette grève ? Les autorités s'inquiétaient. Toujours est-il que, dès le matin, la direction convoquait les syndicats. Pas grand-chose n'a été lâché : 30 euros brut pour tous, au lieu des 23 ou 25 proposés, ainsi qu'une prime de 400 euros en septembre.

Les travailleurs ont donc repris l'après-midi, contents d'avoir un peu secoué la direction. Mais il faudra certainement aller plus loin la prochaine fois, avec les autres agences du groupe.

Correspondant LO

• Sénerval – Strasbourg

En grève contre les conditions de travail

Les ouvriers de Sénerval entament leur 4e semaine de grève pour obtenir des protections collectives contre les poussières polluantes qui se dégagent de l'usine d'incinération de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et 150 euros d'augmentation.

Mardi 15 avril, ils ont manifesté dans Strasbourg, accompagnés par environ 150 personnes, pour de nouveau interpeller les responsables de la CUS, comme le mercredi précédent. Leur slogan, « *Séché doit se casser, c'est à la CUS de gérer* », remettait en cause la délégation de service public par laquelle la CUS s'est déchargée en 2010 de la gestion de l'usine.

La direction de Sénerval, depuis trois semaines, refuse de s'engager sur les travaux indispensables pour mettre l'usine aux normes. Elle a même eu le culot de contester le bien-fondé des revendications des ouvriers en prétendant que ce n'était pas normal qu'ils sortent maintenant ces problèmes. Elle a essayé la provocation, en faisant interdire l'entrée de l'usine à des délégués du personnel à qui elle venait de signaler qu'un courrier les attendait dans les bureaux. Dans une réunion, elle a déclaré qu'elle allait donner une augmentation à cinq personnes, dont les délégués. Manœuvre grossière qui a reçu la réponse qu'elle méritait de la part de ceux-ci.

En fin de semaine, reçus par le préfet et en présence de responsables de la DREAL (Direction régionale environnement, aménagement et logement), les travailleurs ont appris que celle-ci avait déjà fait trois mises en demeure à la direction, sans aucun effet.

Depuis deux semaines, ils s'emploient à informer la population par des tracts, par un petit film sur Internet très éloquent sur les conditions dans lesquelles ils travaillent, même si quelques améliorations des protections individuelles ont été concédées sur intervention de l'Inspection du travail, suite à leur grève du mois de mai 2013.

Devant l'usine Punch (ex-GM) qui se trouve juste à côté, ils ont distribué un tract d'appel au soutien financier. Le lendemain, sans doute par solidarité avec la direction de Sénerval, la direction de Punch leur a fait interdire l'entrée du parking par un barrage filtrant et la présence d'un policier en civil. Les militants CGT de Punch ayant pris le relais, plus de 700 euros collectés ont été remis sur-le-champ aux grévistes. Un beau pied de nez aux patrons !

Quant aux dirigeants de la CUS fraîchement élus, ils n'ont pas encore donné signe de vie, pas plus que ceux de la municipalité, y compris les écologistes, tellement sensibles à tout ce qui touche à la protection de l'environnement.

Les grévistes restent déterminés à obtenir des engagements de la direction de Sénerval et de Séché, et des dirigeants de la CUS, afin de protéger leur santé et celle de la population.

Correspondant LO

• Continental – Clairoix

Procès en appel sur la fermeture

500 ex-salariés rassemblés

Jeudi 10 avril la cour d'appel d'Amiens siégeait à Mégacité, qui possède une salle de mille places. Là se tenait le procès en appel de la décision du conseil des prud'hommes de Compiègne, qui avait jugé que la fermeture de l'usine de Continental-Clairoix et les 1 113 licenciements qu'elle avait entraînés étaient sans aucune motivation économique. En outre, il avait jugé que le véritable employeur des salariés était le groupe international, et non sa filiale française.

LO

Les ex-salariés avaient décidé de venir en masse à Amiens, et le comité de lutte les avait conviés à une assemblée aux portes de l'auditorium avant le début du procès. Au total, plus de 500 ex-salariés de Continental se sont présentés. Si aujourd'hui, cinq ans après l'annonce de la fermeture, tant d'ex-travailleurs de l'usine de Clairoix restent mobilisés, c'est d'abord, bien sûr, pour le sentiment d'injustice qu'ils ressentent à l'égard des patrons de ce groupe richissime qui les a jetés à la rue. Mais c'est aussi la suite de leur lutte, la fierté de l'avoir menée démocratiquement et jusqu'au bout de ses possibilités, et d'en avoir été pleinement les acteurs.

Car, et c'est ce qui a été rappelé au rassemblement, c'est cette mobilisation, sa profondeur et sa durée, qui n'avaient pas été programmées par les patrons de Continental. Cela a eu des conséquences multiples, bien au-delà de l'usine de Clairoix. Fin novembre, 250 manifestants, en immense majorité des ex-salariés de Clairoix, se rendaient encore au ministère de la Justice derrière une banderole réclamant « Justice pour les travailleurs », avec l'appui de syndicats de la grande majorité des usines Continental en France. Ils exigent le respect des accords signés par Continental et l'État, et restés lettre morte en ce qui concerne les reclassements, car aujourd'hui 475 salariés sont encore inscrits à Pôle emploi

La direction du groupe, quant à elle, a été égale à elle-même. Après avoir provisionné le coût du plan social dans ses bilans et en avoir déduit les impôts correspondants, elle a soustrait aux salariés de l'usine de Sarreguemines, quatre années de suite, plusieurs milliers d'euros par an et par salarié sur la participation, « *pour payer le plan social de Clairoix* ». La même direction de Continental AG avait, au niveau du groupe, depuis 2012 provisionné également le coût d'une éventuelle condamnation. Eh bien, cette année, elle vient de soustraire à nouveau plus de 4 000 euros par salarié à Sarreguemines, au titre de la participation de l'année passée, ô combien bénéficiaire, « *pour payer les éventuelles condamnations sur Clairoix* ».

Cette décision a provoqué des arrêts de travail spontanés à l'usine de Sarreguemines, contre l'avis de la grande majorité des syndicats. La popularité de la mobilisation des travailleurs de Clairoix est bien réelle parmi les salariés du groupe, et la haute direction le sait. Comme elle l'a fait dire, elle « *voudrait pouvoir définitivement tourner la page de Clairoix* », et en finir avec l'abcès de fixation que cela provoque, quitte à négocier quelques aménagements pour permettre une meilleure prise en charge des salariés sous la responsabilité de Pôle emploi. Elle souhaiterait aussi pour cela une « *condamnation raisonnable, qui ne l'obligerait pas d'aller en cassation* ».

Le jugement sera rendu le 30 septembre. Mais, quoi qu'il arrive, les travailleurs de Continental auront montré que, même face à un groupe multimilliardaire fort de 177 000 salariés, les travailleurs peuvent se faire respecter. Et c'est cela qui est encourageant pour tous les travailleurs du groupe, mais aussi bien au-delà.

Correspondant LO

• PSA – Rennes-la-Janais

Nouvelle menace contre les emplois

La direction de l'usine PSA de Rennes-la-Janais vient d'annoncer la suppression de la demi-équipe de production à compter du 2 juin prochain. Elle vient d'officialiser cette nouvelle attaque par un comité d'entreprise extraordinaire, le jeudi 10 avril, alors qu'à peine deux semaines auparavant, en réponse aux rumeurs qui circulaient dans l'usine, la direction affirmait que *« la suppression de la demi-équipe n'est qu'un scénario parmi d'autres, qui n'est pas à l'ordre du jour »* !

Cette annonce, qui concerne plus de 600 travailleurs, a pour le moment abasourdi tous ceux de l'usine. Elle est vécue comme une nouvelle attaque visant l'emploi et l'avenir même de l'usine.

Celle-ci, qui produit les véhicules haut de gamme de Peugeot et Citroën, tourne au ralenti depuis de très nombreux mois. En dix ans, l'effectif a fondu de plus de 12 000 à moins de 4 000 aujourd'hui, des plans de départs volontaires successifs jusqu'au plan de suppression de 1 400 postes de travail en 2013. Dans le même temps, la production est passée de plus de 1 800 véhicules par jour, en trois équipes, à 480 actuellement en une équipe et demie. En septembre dernier, la direction avait fait passer une équipe à un rythme de 23 véhicules/heure, pendant que la deuxième restait au niveau de production très élevé de 46 véhicules/heure. Les ventes restant à un niveau faible, la direction a organisé aussi de nombreux jours de chômage partiel : une centaine en 2013 et déjà une quarantaine prévus au premier semestre de cette année.

Pour expliquer sa décision, la direction dit que *« les prévisions de volume de production pour l'année 2014 restent basses »* et que *« l'organisation en une équipe et demie génère des surcoûts de fonctionnement des installations et de nombreuses journées de chômage qui perturbent la régularité des flux de production et des livraisons clients. Elle n'a pas vocation à perdurer. »* Elle compte donc faire payer les surcoûts de fonctionnement aux travailleurs, en organisant la production en une seule équipe et en supprimant plus de 600 postes. Pour cela, elle va augmenter la cadence de production de l'équipe restante, la faisant passer à 47 véhicules/heure. Elle prévoit également, en cas de besoin, d'utiliser tous les recours à la flexibilité prévus dans l'accord de compétitivité signé par la majorité des syndicats fin 2013. En effet cet accord lui permet de faire travailler quasiment gratuitement le samedi, en compensation de jours chômés accumulés en début d'année. Il prévoit également, en cas de perte de production due à des pannes, d'allonger la journée de travail.

Pour le moment, la direction ne parle pas de licenciements. Elle dit que les 600 travailleurs de la demi-équipe seront affectés dans l'équipe pleine cadence. Mais, comme elle ne compte pas améliorer les conditions de travail en multipliant les postes, elle prévoit de faire chômer à tour de rôle plusieurs centaines de travailleurs tous les jours. Cela amputera encore la fiche de paie de chacun.

Au-delà de l'abattement que cette nouvelle attaque génère dans les ateliers, des travailleurs disent qu'on ne peut la laisser passer sans réagir. Ce sont eux qui ont raison.

Correspondant LO

• PSA

Le plan de Tavares : « D'abord le profit »

Lundi 14 avril, le nouveau PDG de PSA, Carlos Tavares, a détaillé son plan d'action pour le groupe automobile. Il a annoncé, sans surprise, que l'objectif prioritaire était d'augmenter les marges.

Ce PDG vient de s'octroyer un salaire annuel de 1,3 million plus une part variable de 1,95 million. Alors rien d'étonnant qu'il ait comme seule préoccupation d'augmenter la fortune des actionnaires. Mais ses explications valent d'être citées. *« Nous devons renforcer la culture du profit dans l'entreprise. Il y a eu parfois une trop forte obsession des parts de marché »*, a-t-il indiqué. Voilà une façon claire de résumer la pensée économique capitaliste : la production n'est rien, le profit est tout ! *« Cash is king »* est paraît-il une autre formule très appréciée de Tavares. Il réaffirme par là que son problème n'est pas tant de maintenir et de développer la production, que de tirer des usines le maximum de cash-flow, d'argent dont ils peuvent disposer pour participer directement à la spéculation financière mondiale.

Pour ce faire, sans surprise, Tavares veut poursuivre les attaques contre les travailleurs. Il a annoncé que le poids des salaires dans le chiffre d'affaires de PSA doit passer de 15,1 % à 12,5 %. Cette baisse de la masse salariale a largement commencé, avec les accords de compétitivité qui imposent le gel des salaires, la réduction de certaines primes, des heures supplémentaires obligatoires et moins payées. Pendant ce temps, les cadences et le temps de travail ne cessent d'augmenter. Des heures supplémentaires et des samedis obligatoires sont prévus en masse dans certaines usines. À Poissy, la direction tente des accélérations de chaîne baptisées cyniquement opération « run » (courir, en anglais). Et, après la fermeture de l'usine d'Aulnay, d'autres sont dans le collimateur de la direction et voient démanteler des chaînes entières de montage ou d'équipes de travail.

L'avidité patronale n'a aucune borne. Mais les profits dont se délecte ce petit monde proviennent du travail de centaines de milliers de personnes. Comme l'ont maintes fois scandé les travailleurs de PSA : *« Sans nous pas de bagnoles »*… et donc pas de profits !

M. A.

• Dispéo – Hem (Nord)

Coup de colère

Dispéo est le centre logistique des 3-Suisses et de la Blanche-Porte, une entreprise ultra-moderne inaugurée en février 2013. Plus de 400 salariés y prélèvent, emballent, trient les colis de ces deux entreprises de vente par correspondance. Pour la première fois depuis l'inauguration, lundi 7 et mardi 8 avril plus de 200 travailleurs ont débrayé ou fait grève sur deux jours. La raison : un ras-le-bol général sur les conditions de travail.

Tout s'est accumulé, et la liste est longue depuis un an : obligation du passage en horaires d'équipe, travail du samedi obligatoire (un sur deux) alors que tous les lundis sont travaillés pour tous ; station debout en continu pour les salariées de l'emballage des colis, et allées à parcourir de plus en plus nombreuses pour les salariées du prélèvement. Enfin, la pause de 20 minutes est largement insuffisante pour 7 heures 30 de travail. Toutes ces dégradations se traduisent par un taux d'arrêts maladie élevé.

Ce qui a déclenché le coup de colère a été la nomination de chefs pour faire la tournée des salles de pause. Ils tapaient dans les mains pour marquer la fin de la pause, certains ont même été surpris dans les toilettes pour vérifier qu'il n'y avait personne de caché. Un autre a osé rabrouer une salariée en train de manger un biscuit sur son poste. Certains militants de la CGT et de FO parlaient de débrayage. Puis, le lundi 7 avril, les salariés ont débrayé après la pause du matin.

La direction a organisé une réunion pour dire au bout de deux heures qu'elle n'avait… rien à dire. À la sortie, la majorité des travailleurs de l'équipe d'après-midi ont décidé de continuer la grève, avec des réflexions comme : *« Ras le bol de leur prison »*, *« Leur dire m…, ça fait trop du bien ! »* ou encore : *« Il fait trop beau pour reprendre le travail… »* La grève s'est poursuivie le lendemain, mais avec moins de participants. La direction a fait son chantage : l'entreprise était menacée par la grève. Ridicule, quand on sait que Dispéo appartient comme les 3-Suisses ou la Blanche-Porte au groupe allemand Otto, le deuxième vendeur sur Internet au niveau mondial après Amazon.

Les travailleurs ont repris le travail, mardi 8 avril après-midi. La direction a promis de revoir la possibilité d'installer des sièges à l'Emballage, comme il y en avait sur l'ancien site. Mais, pour tout le reste, rien n'a été réglé. Et, comme disaient de nombreux salariés, fiers d'avoir marqué leur ras-le-bol par cette première grève sur le site : *« La grève n'est que partie remise. »*

Correspondant LO

• Renault Flins

La suppression d'une équipe, une attaque contre les travailleurs

Le 11 avril, la presse s'est fait l'écho d'un changement dans l'organisation de la production de l'usine Renault à Flins : le passage programmé sur une seule équipe, sous prétexte d'une baisse de production.

LO

Officiellement, Renault n'a pas encore annoncé cette décision, mais tout laisse à penser qu'elle s'appliquera dès septembre 2014. Depuis plusieurs mois, les syndicats proches de la direction (CFDT et FO) préparent les travailleurs à cette éventualité par voie de tracts. Selon eux, si l'usine de Flins ne passait pas en une équipe, cela aboutirait à 50 jours de chômage par an, et par conséquent cela coûterait très cher aux travailleurs !

Il faut rappeler que la direction a imposé, en 2013, un accord de compétitivité, signé par ces mêmes syndicats, qui devait garantir des volumes de production supplémentaires, en échange de 18,5 jours de travail supplémentaire gratuit. Cet accord avait entraîné une vive réaction dans toutes les usines et les sites de Renault. Après trois mois de contestation et des débrayages, dont certains massifs, la direction avait dû reculer sur certains points comme la mobilité obligatoire, la rémunération des heures supplémentaires et des heures de nuit. Mais, malgré les débrayages, les syndicats, sauf la CGT, avaient finalement signé l'accord, entérinant une augmentation drastique du temps de travail annuel, sans augmentation de salaire.

Cet accord s'applique donc depuis juillet 2013, mais pas la « contrepartie » promise par la direction en termes de volumes de production.

Si l'usine de montage de Flins passait réellement sur une seule équipe, ce serait une catastrophe pour les travailleurs intérimaires, qui sont 900 sur le site, et pour les 500 à 600 sous-traitants. Plusieurs centaines d'entre eux se retrouveraient sur le carreau. Quant aux autres, ils verraient leur charge de travail augmenter. Tout cela dans une entreprise qui aura versé pour 2013 un milliard d'euros de dividendes à ses actionnaires.

Le plan de la direction de Renault est particulièrement scandaleux, alors que le plan de compétitivité a volé 18,5 jours de congés aux travailleurs, transformés en travail gratuit. Qu'elle commence par les restituer, et cette simple mesure ferait tout de suite beaucoup moins de chômage et du travail pour tous.

Correspondant LO

• Aluminium Dunkerque

Nouveau plan de suppressions de postes

Le 8 avril, la direction d'Aluminium Pechiney, filiale du groupe minier Rio Tinto, a annoncé un prétendu plan de sauvegarde de l'emploi, qui se traduit pour le site de Dunkerque par 65 suppressions de postes en CDI, par des départs volontaires et la suppression de 20 postes d'intérimaires.

Avec 619 salariés, l'usine Aluminium Dunkerque produit 65 % de l'aluminium en France, mais la direction veut en faire l'usine la plus compétitive d'Europe : produire toujours plus avec moins de travailleurs !

En 2013, elle a déjà mis en place un plan d'économies, avec gel des embauches, et 25 départs n'ont pas été remplacés. Avec un record de production en septembre et ces économies sur les salaires, 53 millions d'euros de bénéfices avant impôts et amortissement ont été engrangés, soit 7 500 euros par travailleur et par mois !

La direction veut maintenant faire 10 % d'économies de plus, sur une masse salariale de 27 millions d'euros, une goutte d'eau sur les 490 millions d'euros du chiffre d'affaires de l'usine, mais des difficultés en plus pour les travailleurs. Elle prend prétexte de la renégociation à venir du contrat d'électricité avec EDF : l'électricité lui serait vendue plus cher. En réalité, Rio Tinto poursuit sa réorganisation, qui s'est traduite par un bénéfice de 10 milliards de dollars en 2013, en augmentation de 10 %. En France, elle a revendu le site de Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie, et imposé un autre plan de suppressions de postes dans sa filiale Carbone Savoie, avec la fermeture du site de Lannemezan, dans les Hautes-Pyrénées.

Pour les travailleurs, les conséquences se font déjà sentir et ne pourront que s'aggraver. Les charges de travail se sont déjà alourdies et, comme le nombre de postes par équipe diminue, poser ses congés devient de plus en plus difficile. L'entretien et la rénovation du matériel sont fortement freinés, rendant le travail plus pénible et plus dangereux.

Il y a quelques semaines, la direction avait fait un chantage : c'était ou la signature ou pas de prime du tout, afin que les syndicats apposent leur signature au bas d'une proposition de prime d'intéressement revue à la baisse. Juste après, la direction annonçait ces suppressions de postes ! Heureusement, contre ces dégradations des conditions de travail et les menaces que faisait déjà planer la direction, plusieurs dizaines de travailleurs se sont déjà mobilisés en octobre et en mars. La mobilisation devra maintenant s'amplifier pour faire reculer les actionnaires.

Correspondant LO

Découpe plasma

Les grévistes font reculer la direction

Jeudi 3 avril, les cinq travailleurs de la Découpe plasma ont suspendu leur grève, après avoir obtenu l'engagement de Renault sur le changement du procédé utilisé dans leur travail, et le paiement des quatre derniers jours de grève.

Depuis sept ans, ces ouvriers de l'atelier de Tôlerie découpent toutes sortes de pièces de carrosserie de tous les modèles Renault pour alimenter le réseau de garages dans toute l'Europe. Ils n'ont jamais été avertis de la dangerosité du procédé de découpe et, pendant cinq ans, ils ont travaillé sans aucune protection : ni masque, ni aspiration, ni contrôles médicaux spécifiques, ni prélèvements d'air dans l'atelier. Ce procédé est pourtant classé cancérigène dans plusieurs États et, en France même, comme potentiellement cancérigène.

C'est en découvrant tout cela récemment qu'ils ont pris le coup de sang et se sont mis en grève le 13 mars.

Malgré les menaces de délocalisation faites par la direction, la grève a continué. Les grévistes se sont adressés aux autres travailleurs de l'usine en défilant et en discutant dans tous les ateliers, rencontrant la sympathie de leurs camarades de travail. La presse a couvert le conflit et l'a fait sortir de l'usine.

Après trois semaines complètes de grève, la direction s'est enfin décidée à débloquer l'argent nécessaire au changement total du procédé de découpe. Elle a également payé une partie des heures de grève. La solidarité financière des syndiqués CGT de l'usine de Flins et d'autres usines Renault a également permis de compenser une autre partie des pertes de salaire.

C'est avec la fierté d'avoir fait reculer Renault, et la tête haute, que les travailleurs de la Découpe plasma ont repris le travail jeudi 3 avril en milieu de journée, en choisissant eux-mêmes le moment de cette reprise.

Correspondant LO

• ARaymond Agglomération grenobloise

La direction a dû modifier ses plans

Après neuf jours de grève, les salariés des trois sites de l'entreprise ARaymond de l'agglomération grenobloise (fabrication de raccords pour l'industrie, automobile en particulier) ont décidé de reprendre le travail. Ils se battaient essentiellement contre la décision de la direction de supprimer les augmentations générales, au profit d'augmentations individuelles favorisant surtout les cadres.

Ils ont obtenu que la direction révise son plan. Les augmentations générales sont garanties pendant cinq ans. Pour cette année, bien que la masse salariale prévue pour les augmentations ne bouge pas, les ouvriers seront un peu moins lésés puisqu'ils auront 1,4 %, avec un plancher de 29 euros, et les cadres 0,25 %. À cela s'ajoute aussi une augmentation de la prime de panier et de la prime d'équipe.

Les ouvriers ont repris le travail, satisfaits de leur mouvement et de la force collective qu'ils ont déployée.

Correspondant LO

• Réchauffement climatique

Le capitalisme, une menace pour la planète

Le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts de l'ONU sur l'évolution du climat) vient de clôturer ses travaux. Il réaffirme l'avis de la plupart des scientifiques spécialistes du sujet, pour qui le réchauffement climatique actuel est dû aux émissions de gaz à effet de serre, produites en particulier par les activités industrielles utilisant les énergies fossiles.

Ce réchauffement du climat a d'ores et déjà des conséquences néfastes : épisodes de sécheresses et de canicules, de pollution atmosphérique intense, cyclones et inondations, baisse des ressources en eau, en céréales ou en poissons… Des phénomènes qui touchent en particulier les populations les plus pauvres de la planète.

Le réchauffement devrait s'accentuer dans l'avenir si rien n'est fait pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Le GIEC évoque divers scénarios, qui pourraient devenir catastrophiques pour les populations humaines, et plus généralement pour tout ce qu'il y a de vivant sur cette planète, si la hausse moyenne des températures atteignait, voire dépassait, 4°C.

Depuis plus de vingt-cinq ans, les rapports de ce type et les conférences de l'ONU tirant la sonnette d'alarme pour limiter le réchauffement climatique se succèdent ! Alors que les émissions de gaz à effet de serre augmentent d'année en année, ces conférences se terminent toutes de la même façon : rien n'est décidé par les gouvernements, et surtout pas des mesures contraignantes contre les trusts industriels des pays les plus riches, en grande partie responsables de la situation. La seule mesure a été l'adoption par l'Europe et quelques autres pays de quotas d'émission de CO_2, plus justement appelés « permis de polluer », qui n'ont aucunement fait baisser les émissions de gaz à effet de serre, mais qui ont permis à quelques margoulins de la spéculation de s'enrichir un peu plus !

Les avancées technologiques ne manquent pas qui pourraient rendre la production industrielle, et les activités humaines en général, moins polluantes. Une rationalisation de cette production à l'échelle mondiale, pour répondre aux besoins de l'humanité tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre, serait elle aussi possible. Mais cela coûterait de l'argent aux capitalistes des secteurs concernés, rognerait leurs profits à court terme, et surtout remettrait en question la sacro-sainte propriété privée. Cela, il n'en est pas question pour ces gens-là, même si l'humanité tout entière, voire la planète elle-même, doit en pâtir.

V. F.

Fillon, Bertrand et l'amiante

Le 9 avril, la CGT a porté plainte contre l'ex-Premier ministre François Fillon et son ministre de la Santé Xavier Bertrand pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Le syndicat dénonce le délai entre la signature d'un décret en mai 2012 et sa mise en application, reportée au 1er janvier 2015.

Ce décret, qui divisait par dix le taux de fibres d'amiante admissibles par litre, concerne la protection des travailleurs exposés à ce matériau, que ce soit au cours de travaux de désamiantage ou de tout autre travail présentant un risque d'émission de fibres. Il s'étend aussi aux personnes travaillant dans des lieux où l'amiante est présent.

Le trust de l'amiante a toujours eu des défenseurs au plus haut niveau des gouvernements, quelle que soit leur étiquette politique, le report d'entrée en vigueur du décret n'étant qu'un exemple parmi tant d'autres. Dans ces conditions, il y a fort à craindre que la plainte déposée par la CGT traîne pendant des années dans les tribunaux à l'instar de celles déposées par des victimes de l'amiante.

M.L.

Samedi 7, dimanche 8, lundi 9 juin à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière aura lieu, comme chaque année, lors du week-end de la Pentecôte, les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin, à Presles (Val-d'Oise), dans le parc boisé du château de Bellevue.

La Fête, c'est trois jours de débats, mais aussi de musique, de films, de jeux, de spectacles, de découvertes, et l'occasion d'échanger aussi bien avec des collègues de travail qu'avec des camarades venus du bout du monde.

Trois jours de fraternité entre camarades, amis ou en famille.
Trois jours de rencontres, de discussions et de détente.

Alors, pour ne rien en rater, réservez dès maintenant votre week-end, et n'attendez pas pour acheter la carte d'entrée (elle coûte moins cher que le jour même).

Et à bientôt à la Fête !

Ils seront de la fête

• Au Grand Podium

HK & LES DÉSERTEURS reprennent des chansons du répertoire d'Édith Piaf, Georges Brassens, Jacques Brel ou Boris Vian en version chaâbi, la musique populaire algérienne.
PARIS COMBO revient avec un nouvel album, toujours inspiré des chansons des années 1930 et du jazz swing et avec la voix charmeuse de sa chanteuse Belle du Berry.
FÉLOCHE, chanson électro-cajun décalée évoquant la langue sifflée de l'île de la Gomera, les rythmes de La Nouvelle-Orléans, les ballades jouées à la mandoline et la musique balkanique, dans une ambiance tonique et joyeuse.
TOURNÉE GÉNÉRALE, rock engagé
LES YEUX D'LA TÊTE, groupe poético-festif
ÉVELYNE GALLET, chansons féministes et mordantes
NAWEL, chanteuse de rock électro-tunisien
FRÉDÉRIC FROMET et ses « chansons vaches »
GIPSY KAMIKAZE, funk festif

• Au Théâtre de Verdure

Jazz, rock, blues, opéra bouffe, chansons et musiques antillaises, il y en aura pour tous les goûts...

HK en concert.

LO

Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d`achat

La carte d'entrée, valable trois jours, est d'ores et déjà disponible. Jusqu'au 4 mai, elle est vendue au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Elle coûtera 15 euros à partir du 5 mai et 20 euros les 7, 8 ou 9 juin. L'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Des bons d'achat, d'un pouvoir d'achat de 5 euros mais vendus 4 euros avant la Fête, sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à Lutte Ouvrière – BP 233 – 75865 Paris Cedex 18

Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition et le téléphone. Envoi franco.

L'Arboretum

Vous avez envie de mieux comprendre la nature qui nous entoure ? L'Arboretum est là pour vous.

Des visites commentées de 40 minutes vous permettront de découvrir quelques-unes des 110 espèces d'arbres qui l'ombragent.

S'envoler d'arbre en arbre

Un des clous de la Fête ! Un parcours homologué dans les arbres pour se faire peur... en toute sécurité.

Sous la surveillance de moniteurs diplômés, s'enchaînent tyroliennes, ponts de singe et échelles. Rien ne manque pour jouer les Tarzan sur trois parcours de difficulté progressive.

Attention, ce parcours est accessible sous conditions d'âge (13 ans minimum) et de taille (1,50 m). Tarif : 4 euros.

Pour venir à la Fête

La Fête est facilement accessible par le train depuis la gare de Paris-Nord (la gare de Presles-Courcelles est à 900 mètres de la Fête, dont les 300 derniers en côte). Le Pass Navigo mensuel et annuel étant dézoné les week-ends et jours fériés, il pourra être utilisé sur ce trajet.

On pourra également prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) et qui vous déposeront à l'entrée de la Fête.

Automobilistes, attention : Presles est une petite ville et le stationnement des voitures y est très difficile.

Le site de la Fête :
fete.lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576